

# Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Mercredi 30 Decembre 2020 / N° 1024

Prix : 20 DA

page 03



## 12 ANS DE PRISON FERME REQUIS CONTRE OUYAHIA ET GHOUL

**LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE**

# ENFIN

# DE RETOUR

EST ARRIVÉ HIER SOIR À ALGER, APRÈS UN SÉJOUR EN ALLEMAGNE, OÙ IL AVAIT ÉTÉ ADMIS DANS UN GRAND HÔPITAL SPÉCIALISÉ À LA SUITE D'UNE CONTAMINATION À LA COVID-19.

PAGE 02



EDUCATION NATIONALE :

**une plateforme de paiement électronique pour les inscriptions des candidats aux examens nationaux**

INDICATEURS  
DU E-PAIEMENT

**Un taux de croissance de 406 % en 2020**

LE MINISTRE DU TRAVAIL L'A AFFIRMÉ

**Les contrats du pré-emploi réglés dans deux ans et demi**

RÉÉQUILIBRAGE  
DU MARCHÉ

**LE RÔLE ASSIGNÉ À L'ALGÉRIE AU SEIN DE L'OPEP**

COOPÉRATION

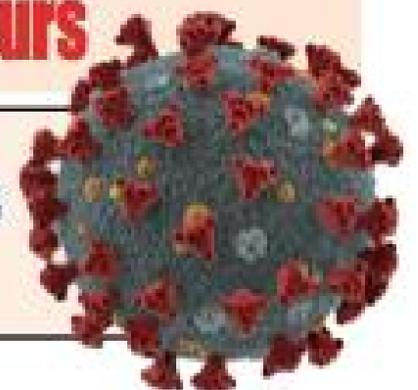
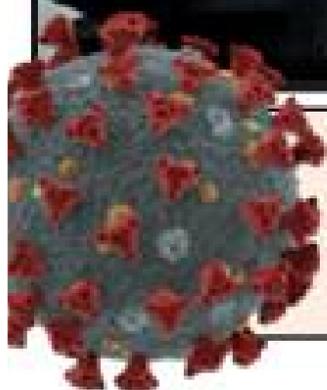
**Un accord cadre de partenariat conclu entre l'USTHB et Biopharm**

LE MINISTRE A INSISTÉ AFIN DE DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE AU SECTEUR AGRICULTURE :

**Hemdani plaide pour les facilités bancaires pour les agriculteurs**

Coronavirus:

**357 nouveaux cas, 336 guérisons et 8 décès ces dernières 24h en Algérie (Fourar)**



## AGRICULTURE

## Des crédits bancaires pour les Agriculteurs

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani, a réitéré mardi à Alger l'engagement de son département à faciliter davantage l'accès des agriculteurs aux crédits bancaires notamment à travers les conventions entre son département et la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR). « L'accord signé récemment avec la BADR relatif au crédit saisonnier R'fig et au crédit d'investissement Ettahadi en est une preuve, car il devrait permettre aux agriculteurs de contracter des emprunts bancaires en un laps de temps très court notamment pour le crédit saisonnier du fait que le traitement des dossiers se fait en l'espace de 15 jour », a assuré M. Hemdani sur les ondes de la radio nationale. A ce propos, il a annoncé que 95% des demandes de financement adressées à cette banque publique "ont été approuvées. Outre l'aide financière aux agriculteurs et aux éleveurs, le ministre a évoqué certaines mesures en cours pour augmenter la production nationale en particulier pour les filières stratégiques telles les céréales. « Nous préparons la



campagne labours semailles et nous mobilisons tous les moyens pour optimiser les rendements d'autant que la récolte céréalière s'annonce prometteuse avec les averses continues", s'est-il réjoui tout en insistant sur le respect de l'itinéraire technique et l'irrigation d'appoint. A ce propos, le ministre a fait savoir qu'une feuille de route a été mise en œuvre en août dernier pour identifier les acériculteurs souhaitant introduire ce système d'irrigation d'appoint. Parmi les avantages accordés aux agriculteurs, le ministre a égale-

ment mentionné la facilité d'accès aux intrants et semences à travers la création de 30 guichets uniques dédiés à cet effet. Sur un autre plan, selon un bilan provisoire annoncé par le ministre, le taux d'emblavure de la campagne labour semailles en cours dans les régions de l'Est dépasserait 80 %. Par ailleurs, des efforts sont déployés pour améliorer le rendement dans les régions de l'ouest caractérisées par le stress hydrique. « L'objectif pour les pouvoirs publics c'est d'atteindre 50% des besoins du pays en blé tendre

afin de réduire la facture alimentaire du pays ». Le premier responsable du secteur considère que le pays a toutes les potentialités pour développer ces filières stratégiques. Pour lui, il suffit juste de faire un travail étudié et organisé. A ce titre, il a évoqué la cartographie agricole en cours d'élaboration pour déterminer les zones de production à vocation céréalière ou pastorales, en tenant compte des potentialités de chaque région mais aussi de certains facteurs tels le changement climatique et le manque des ressources hydriques. A propos de l'agriculture saharienne, le ministre a affirmé que le Sud du pays recèle de fortes potentialités pour développer certaines filières, tout en affirmant la nécessité de tenir compte de l'aspect environnemental. Pour M. Hemdani, il s'agit d'écosystèmes fragiles qu'il faudrait préserver. Aussi, l'intensification de l'activité agricole ne devrait pas se faire au détriment des espèces animal et végétales de ces zones. A cet effet, l'office national pour le développement de l'agriculture au Sud, qui sera inauguré très prochainement, veillera à ce que les investissements prévus au Sud

répondent à un cahier de charge qui porte sur le respect des écosystèmes et la préservation des ressources hydriques. Interrogée sur le sort des offices interprofessionnels mis en place, initialement pour assurer la régulation du marché et soutenir la production, mais qui se sont transformés en centrales d'achat, M. Hemdani estime qu'il faudrait absolument les réformer. « Ces offices doivent revenir à leur mission initiale pour laquelle ils ont été créés à savoir l'appui à la production », a-t-il dit, précisant, qu'en plus de leur mission qui consiste à organiser le marché, l'approvisionnement et veiller à la stabilité des prix, ces offices doivent appuyer les producteurs et se mettre au service des professionnels. Pour ce faire, un audit a été engagé afin de déterminer les axes sur lesquels le ministère compte procéder pour une utilisation optimale de ces offices », a-t-il fait savoir, rappelant que ces trois organismes sont l'office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), l'Office interprofessionnel du lait (Onil) et l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev).

## LE MINISTRE DU TRAVAIL L'A AFFIRMÉ

## Les contrats du pré-emploi réglés dans deux ans et demi

Employés depuis de longues années avec des contrats précaires, les travailleurs du pré-emploi doivent encore attendre près de deux ans et demi avant de voir le bout du tunnel. Le ministre du Travail, El-Hachemi Djaaboub, a promis de régler le problème de cette catégorie dans deux ans et demi. Le ministre qui s'exprimait hier sur les ondes de la radio nationale, a l'Etat a décidé de « régler » le problème des travailleurs du pré-emploi « dans deux ans et demi ». Le ministre du travail a expliqué qu'il existe un décret exécutif en date du 8 décembre pour intégrer 365.000 titulaires de contrat de pré-emploi, soulignant que le processus n'en a inclus que 25000 à ce jour. Il s'agit en fait de milliers de salariés qui travaillent dans des entreprises, publiques ou privées, sous le régime du pré-emploi. L'Etat leur verse une partie du Salaire que complète, théoriquement, l'employeur. L'objectif étant de permettre à ces jeunes, primo-demandeurs d'emplois, d'acquérir de l'expérience. Cela ne devait cependant pas durer longtemps. Mais dans beau-

coup d'entreprises, ces contrats deviennent la règle. Pour la Fonction publique, le ministre du Travail a révélé l'existence « d'environ 75 000 postes budgétaires gelés ». « Nous avons instruction de procéder au resourcement de tous les secteurs par wilayas pour avoir des données exhaustives », dit-il, en précisant que cela « nous permettra d'identifier, avec précision, les postes budgétaires à dégeler ». Il est question également d'une attribution exceptionnelle de 30 000 postes au secteur de l'éducation, affirme-t-il. « Nous sommes en phase de revoir les mécanismes de transfert des postes budgétaires pour les adaptés aux diplômés et qualifications des concernées, car nous avons recensé un bon nombre de jeunes diplômés qui ne disposent pas de postes appropriés », ajoute-t-il. Pour lui, cette opération nous permettra de réformer les postes budgétaires tout comme il est question de la création de nouveaux postes pour absorber le grand nombre de jeunes diplômés. « Ce dossier sera réglé au plus tard d'ici deux ans et demi », conclut-il. Avant cela, le gouverne-

ment avait adopté nouvelle feuille de route pour la mise en œuvre des engagements pris par l'Etat pour l'intégration de la totalité des jeunes recrutés dans le cadre du Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIP), suivant un agenda fixé pour ce faire. Le ministre a rassuré les jeunes concernés, au nombre de 365.000, quant à la « concrétisation des promesses de l'Etat, soit l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sa détermination à les intégrer dans des postes stables », a-t-il affirmé. Le schéma préconise « l'élaboration d'une nouvelle instruction portant allègement des procédures et levée des contraintes ayant empêché une avancée notable dans le dossier d'intégration, qui a enregistré l'insertion de 20.000 jeunes seulement », a-t-il indiqué. « Ce schéma sera soumis au premier Conseil des ministres, qui sera présidé par le président de la République, après son retour sain et sauf au pays », a encore indiqué le ministre qui admet que « c'est un dossier épineux, mais non impossible pour le Gouvernement ».

## EDUCATION NATIONALE

## Une plateforme de paiement électronique pour les inscriptions des candidats aux examens nationaux

Le ministère de l'Education nationale a conçu une plateforme spéciale de paiement électronique au profit des candidats devant s'inscrire aux examens nationaux session 2021, a indiqué mardi le ministère dans un communiqué. Ces inscriptions s'effectuent conformément aux procédures de la session précédente mais en recourant à la plateforme numérique de l'Education nationale, en ce sens que les chefs des établissements d'enseignement publics et privés, les trois paliers confondus, se chargeront de l'inscription des élèves candidats à ces examens (5ème, BEM et BAC), pré-

cise la même source. Cette procédure contribue à « endiguer l'expansion du coronavirus en évitant les rassemblements et en assurant la distanciation physique au niveau des bureaux de poste ». La tutelle vise, à travers cette application, à permettre aux parents d'élèves ainsi qu'aux candidats libres détenteurs de la carte Eddahabia d'Algérie Poste de régler les frais d'inscription sans avoir à se déplacer aux bureaux de poste. Afin de maîtriser les différentes phases d'organisation de ces examens et mener à bien cette opérante de grande envergure, le ministère de l'Education nationale invite "l'ensem-

ble des parties prenantes, notamment les directeurs des établissements, à se conformer à nombre de procédures organisationnelles, dont le signalement des établissements accueillant pour la première fois des classes d'examen". Une telle démarche, ajoute le communiqué, permettra "d'actualiser la liste de ces écoles, déclarées par les directions de l'Education, en les insérant à l'annuaire des établissements sur la nouvelle plateforme". A noter que l'opération des inscriptions aux examens nationaux débutera dimanche prochain 3 janvier 2021 et s'étalera jusqu'au 28 du même mois.

## Coopération

## Un accord cadre de partenariat conclu entre l'USTHB et Biopharm

Un accord cadre de partenariat entre l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) et la société Biopharm a été signé, mardi à Alger avec l'objectif principal de développer et d'approfondir la coopération scientifique et technologique entre les deux parties. L'accord cadre de partenariat, signé par le recteur de l'USTHB, Djamel Eddine Akretche et le Directeur général de la société Biopharm, (entreprise spécialisée dans la production de produits pharmaceutiques), Abdelouahed Kerrar a pour but de définir le cadre général de coopération que les parties conviennent d'instaurer entre elles, en vue de contribuer ensemble à des projets de recherche dans leurs domaines de compétence. Selon le recteur de l'USTHB, Djamel Eddine Akretche, « cet accord de partenariat porte principalement sur la coopération dans les activités de recherche scientifique dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et les études scientifiques pour le développement de l'industrie pharmaceutique ainsi que dans le domaine des échanges scientifiques ». « Cet accord englobe, également des visites pédagogiques et des stages pratiques auprès du groupe Biopharm au profit des étudiants de l'USTHB, ainsi que des échanges d'ouvrages et de documents scientifiques et techniques », a-t-il ajouté. Il a relevé que ce partenariat porte aussi sur l'organisation de séminaires et de journées scientifiques ainsi que des cycles de formation, de perfectionnement et de recyclage au profit des étudiants. « Cet accord envisage également plusieurs autres actions, notamment les prestations de services et d'expertises, conformément à l'arrêté n 1273 du 28 décembre 2015 fixant la liste des prestations de service et d'expertise réalisés par l'établissement public à caractère scientifique et technologique », a tenu à dire M. Akretche. Pour sa part, le DG la société Biopharm, Abdelouahed Kerrar a relevé, que cet accord s'inscrit en droite ligne de la politique de développement de son groupe qui s'appuie sur l'expertise avérée des universités algériennes. Le groupe Biopharm se fixe comme objectif de déployer un programme de travail conjoint avec l'USTHB au travers duquel les laboratoires de recherche de cette université interviendront afin d'organiser des formations spécialisées et développer des segments qui répondent à des besoins de recherche et de développement de nouveaux produits », a souligné M. Kerrar. Il a relevé qu'à travers cet accord, « Biopharm réaffirme ses ambitions de développement et surtout sa confiance dans les compétences universitaires algériennes ».

## DEFAUT DE FACTURATION ET INEXISTENCE DE FICHES DE TRAÇABILITE

## Kamel Rezig promet de sévir

● Le ministre a indiqué qu'il sera procédé, très prochainement, à l'application des décisions de la réforme du système commercial après soumission du rapport final au gouvernement pour examen et adoption, et ce, pour mettre un terme à l'anarchie.

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a relevé que le défaut de facturation et l'inexistence de fiches de traçabilité des produits commercialisés, « sont les facteurs les plus dangereux qui attentent actuellement à l'éthique commerciale ». Présidant les travaux de la Commission nationale de moralisation des activités commerciales, composée de plusieurs sous-commissions de différents secteurs, M. Rezig a indiqué que parmi les lacunes empêchant l'encadrement des activités commerciales sur le terrain, le manque de rigueur à faire respecter la réglementation et la législation en vigueur, s'agissant de l'obligation de facturation des produits, des conditions de la concurrence et d'hygiène, du respect de la salubrité alimentaire des produits et de leur conformité aux lois et aux exigences de la qualité. Il a également relevé « une méconnaissance de la législation et de la réglementation régissant les activités commerciales » de la part des professionnels, soulignant la multiplicité des intervenants dans le processus commercial et dans toutes les phases précédant l'arrivée du produit au consommateur final. M. Rezig a, en outre, affirmé que l'une des tâches principales de ladite commission créée en avril dernier, consistait à mettre en place un système commercial sain, en assurant l'organisation effective et le développement de l'activité commerciale et en mettant en place des systèmes à même de renforcer la protection des consommateurs et le



respect de l'éthique commerciale. Ladite commission, ajoute-t-il, est chargée de la régulation et de l'organisation du marché, à travers la révision des textes juridiques, la mise à jour des conditions de l'exercice de l'activité commerciale, et le développement des moyens de stockage et de distribution sur le marché, ainsi que l'établissement de règles de contrôle efficaces en vue de lutter contre la fraude et la spéculation, en sus de la révision des procédures régissant l'activité commerciale. La commission est chargée de l'organisation des marchés et de la gestion différents espaces commerciaux, outre la numérisation des transactions à l'image de la généralisation du mode de paiement électronique. Il sera procédé à l'application des décisions des

membres de la commission pour la réforme du système commercial après soumission du rapport final au Gouvernement pour examen et adoption, a-t-il poursuivi. De son côté, le ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai a affirmé que la création d'une commission pour la moralisation de l'activité commerciale traduirait la volonté de faire prévaloir l'éthique et la loi permettant de préserver tous les droits du consommateur (garantie, hygiène, salubrité et conformité). Pour ce qui est du commerce extérieur, M. Bekkai a fait savoir que la moralisation de l'activité permettra la révision de la balance commerciale qui dénote la précarité de l'économie nationale basée principalement sur les hydrocarbures. « Nous allons œuvrer pour la moralisation

de la profession et équilibrer la balance commerciale à travers nombre de mesures, entre autres, la spécialisation des importateurs, l'organisation de l'importation et l'encouragement de l'exportation », a-t-il ajouté. La réhabilitation et la moralisation de l'activité commerciale permettra l'éradication des phénomènes négatifs prévalant dans les marchés, notamment « le défaut de facturation qui représente 70% de l'activité commerciale », l'abattage illicite et les abattoirs informels, a conclu le ministre délégué, rappelant dans ce sens les rapports indiquant que « 60% des opérations d'abattage sont illicites ». De son côté, le Directeur général de la régulation et de l'organisation des marchés au ministère du commerce, Sami Kolli a indiqué que l'aspect relatif à l'abattage illégal qui domine le commerce des viandes, se manifeste à travers la prolifération des marchés illégaux et l'inexistence d'une fiche de traçabilité du produit, des procédés d'abattage et leur conformité aux conditions sanitaires. Pour M. Kolli, « le point noir soulevé par la Commission de moralisation de l'activité commerciale pour la filière des viandes blanches et viandes rouges et poissons, réside en l'absence de cette fiche à même de prouver la traçabilité du produit et le défaut de facturation, ou tout autre document tenant lieu. Outre l'absence de la transparence dans la détermination des prix, M. Kolli a énuméré un ensemble d'insuffisances en la matière, dont celles relatives aux opérations de contrôle

et de répression, concernant la commercialisation des viandes blanches et viandes rouges et des poissons, en raison du manque d'agents de contrôle qualifiés. Le même responsable a également relevé l'absence de marchés de gros spécialisés dans les viandes, dans ses trois types, notamment dans les régions du Sud, l'existence de marchés illégaux, un manque dans la formation de professionnels qualifiés ainsi que l'existence de phénomènes de monopole sur le produit, particulièrement pendant les saisons de forte demande. La Commission de moralisation des activités commerciales comprend, en plus du ministère du Commerce, des représentants des ministères des Finances, de l'Agriculture et du Développement rural, de la Pêche et des Ressources halieutiques, de l'industrie, du Tourisme, de l'Artisanat, ainsi que de l'Intérieur et des Collectivités locales. La Commission comprend également des représentants des organismes de la société civile, telle l'association de protection du consommateur. Elle repose aussi sur des sous-commissions spécialisées, à savoir des sous-commissions en charge des fruits et légumes frais, des produits d'épicerie, des viandes rouges et blanches, ainsi que des produits non-alimentaires, (équipements ménagers et mobilier, habillement, chaussures et cuir, services du commerce et espaces commerciaux).

Nadine Oumakhlouf

## DGSN

## Démantèlement à Alger d'une bande de trafic de stupéfiants, une quantité de substances prohibées saisie

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, dans des opérations distinctes, au démantèlement d'une bande spécialisée dans le trafic de drogues et à la saisie d'une quantité importante de substances psychotropes et de boissons alcoolisées, a indiqué mardi un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité une affaire liée au démantèlement d'une bande spécialisée dans le trafic de drogues dures, de cannabis et de substances psychotropes, tous types confondus, à l'aide d'un véhicule à moteur et des armes blanches prohibées", a précisé le communiqué. Agissant sur informations faisant état d'une bande s'adonnant au trafic de drogues dures au niveau de la commune de Birkhadem, la brigade de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais a pu identifier

trois suspects après exploitation d'une autre information faisant état d'un individu se trouvant devant la station-service de Birkhadem, en possession de six comprimés de drogue dure, de 8.000 DA et d'un téléphone portable. Poursuivant ses recherches et ses investigations, la brigade a procédé à la perquisition des domiciles des suspects et à leur arrestation. Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été déférés devant les juridictions territorialement compétentes. Par ailleurs, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité trois affaires liées à la possession et au trafic de substances psychotropes, avec port d'armes blanches, ainsi qu'au commerce de boissons alcoolisées, en interpellant trois individus et en saisissant 368 comprimés de substances psychotropes, 773 bouteilles de vin et 449.800 DA. La première affaire a été traitée par la brigade de police judiciaire

de la 7e Sûreté urbaine relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Chéraga. Elle a été rendue possible suite à une information faisant état d'un individu suspecté de s'adonner au trafic de psychotropes dans son domicile. La perquisition a donné lieu à la saisie de 300 comprimés psychotropes, 05 cigarettes roulées (résines de cannabis), et d'un montant estimé à 3.600 DA provenant du trafic. La 2e affaire a été traitée par la brigade de police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Birtouta, aboutissant à l'arrestation d'un suspect dans une affaire de détention de psychotropes au niveau de l'arrêt de bus de Birtouta. Traitée par la brigade de police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Rouïba, la 3e affaire a permis l'arrestation d'un suspect connu pour s'être adonné à la vente de boissons alcoolisées sans autorisation. alement compétentes.

## LE SECRETAIRE GENERAL DU HCA, SI EL HACHEMI ASSAD, LE REAFFIRME

## Bientôt un quotidien public en tamazight

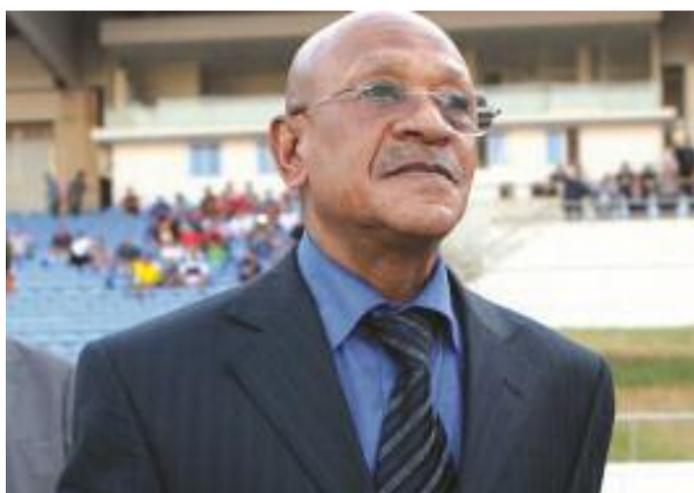
Le Secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, réaffirmé que le projet de création d'un quotidien public en langue amazighe est toujours d'actualité, soulignant qu'il y a « un réel engagement pour concrétiser ce projet ». M. Assad a indiqué que le HCA a proposé au ministère de la Communication de créer un quotidien en langue amazighe, affirmant qu'« il existe un réel engagement pour concrétiser ce projet ». Il a expliqué que « le projet a pris un peu de temps, mais cela est nécessaire pour aboutir à un projet mature, afin qu'on puisse garantir sa distribution et d'avoir un lectorat ». « Les consultations se poursuivent sur le mode de création d'un quotidien, soit sous format papier ou électronique », a-t-il ajouté. Le SG du HCA a valorisé les initiatives de création de journaux en langue amazighe menées dans plusieurs wilayas du pays, soulignant qu'un travail est en cours pour passer à un projet d'un quotidien public en langue amazighe. Le responsable a ajouté que la première étape du HCA est de former des journalistes en tamazight, faisant savoir qu'un premier pas a été fait et ce en collaboration avec l'agence Algérie Presse Service (APS) pour la formation depuis 2016 d'une équipe de traducteurs, qui a acquis une expérience lui permettant d'encadrer le premier journal public en langue amazighe. Des sessions de formation de journalistes en langue amazighe se poursuivent à Alger, ainsi qu'en marge des rencontres organisées par le HCA, au cours desquelles des espaces de formation sont dédiés aux journalistes, a-t-il relevé. Le HCA a également comme « stratégie la généralisation de l'amazighité sur les ondes de la radio, dont la présence (amazighité) est actuellement enregistrée dans 27 stations radio, la dernière en date étant la radio de Béchar », a expliqué M. Si El Hachemi Assad. Et d'ajouter que « la formation a également touché des journalistes de la télévision publique algérienne grâce à un accord de partenariat signé avec le Haut-commissariat à l'amazighité en janvier 2019 et la formation continue des journalistes exerçant en langue amazighe ». Ce responsable a mis en avant l'importance de « l'accompagnement dans l'élaboration d'une encyclopédie de termes uniformisés de la langue amazighe », notant qu'« il est nécessaire d'avoir des termes obéissant à des normes spécifiques et en adéquation avec la formation du journaliste à l'usage des technologies modernes ».

Nadine Oumakhlouf

## CORRUPTION

# 04 ans de prison ferme contre l'ancien wali d'Alger Abdelkader Zoukh

Le tribunal de première instance de Tipasa a condamné, mardi, à 4 ans de prison ferme, l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh poursuivi dans des affaires de corruption, à savoir l'octroi d'indus avantages et abus de fonction en faveur de Ali Haddad. Une amende d'un million de dinars algériens a été prononcée, par le même tribunal, contre Abdelkader Zoukh, déjà condamné à la prison ferme dans deux autres affaires et interdit de postuler à un poste de responsabilité au sein de l'Etat ou à un poste politique pendant 3 ans après l'expiration de sa peine. Lors de l'audience du 8 décembre, le parquet avait requis une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million pour "abus de fonction et octroi d'indus privilèges en faveur d'Ali Haddad qui a comparu en tant que témoin. Les faits reprochés à l'ex-wali d'Alger ont causé d'énormes pertes en termes de foncier agricole, industriel et touristique ainsi qu'au Trésor pu-



blic, en témoignent les enquêtes menées par l'Inspection générale des finances, qui font état d'infractions flagrantes à la Loi et aux dispositions légales règlementant les domaines de l'Etat, dans neuf dossiers d'investissement dans des projets "fictifs" non réalisés par Ali Haddad. Lors de ce procès, le juge a interrogé Zoukh sur les privilèges "douteux" octroyés à Ali Haddad, en tant que per-

sonne morale, ou propriétaire d'un groupe de travaux publics et d'autres entreprises d'investissement, notamment ceux concernant des assiettes foncières situées à Alger, des privilèges indûment octroyés à travers la délivrance de contrats de concession en infraction avec la Loi, selon l'expertise de l'Inspection générale des finances. Il s'agit, entre autres, d'une assiette de plus de

39.300 m<sup>2</sup> dans la zone de Oued Semar, pour la création d'un complexe industriel, dans une région initialement destinée à abriter un jardin public, ce qui est en infraction totale avec la loi sur l'affectation des assiettes foncières. Selon le juge, l'octroi de ce foncier s'est fait après l'aval du Conseil national de l'investissement (CNI), au moment où le wali d'Alger a établi une décision de transformation de la nature du projet (d'un projet de complexe industriel à un projet de loisirs), ainsi qu'un contrat de concession sans se référer au CNI, ce qui est considéré comme une entorse à la Loi, car le foncier en question constituait auparavant une base de vie, dont Ali Haddad s'est emparé sans autorisation. En fin de compte, le projet en question a été transformé en une usine de production de bitume avec un parking pour engins de travaux publics. Cette affectation a causé une perte de 1,33 milliards de DA à la commune d'El Harrach. D'autres assiettes foncières ont

été, également, indûment octroyées à Ali Haddad au niveau des communes de Hussein Dey, Ain Benian, et Dar El Beida, notamment, une assiette de plus de 16.000 m<sup>2</sup> à Hussein Dey et l'accaparement par Ali Haddad de plusieurs terrains agricoles d'une superficie totale de 30.000 m<sup>2</sup> pour la réalisation d'un complexe sportif au profit du club de football USMA. La défense de l'accusé a interjeté appel du jugement près la Cour de Tipasa. Le tribunal de Tipasa avait condamné l'ex wali d'Alger dans deux autres affaires de corruption distinctes, à une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA, dans l'affaire d'octroi de privilèges à la famille de Abdelghani Hamel, et à 4 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA dans une autre affaire similaire relative à la famille Mahieddine Tahkout, avec confiscation de tous ses biens et ordre de sa mise en détention durant l'audience.

AMINE.R

## AFFAIRE DE PILLAGE D'UN FONCIER TOURISTIQUE À SKIKDA

### 12 ans de prison ferme requis contre Ouyahia et Ghoul

Le procureur de la République, près le tribunal de Sidi M'hamed a requis, mardi, une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA contre les anciens Premier ministre et ministre des Travaux publics, respectivement Ahmed Ouyahia et Amar Ghoul, et une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende du même montant contre l'ancien ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaalane, poursuivis dans une affaire de corruption dans le secteur touristique à Skikda.

Une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA a également été requise par le procureur de la République contre l'ancien wali de Skikda, Mohamed Bouderbali poursuivi dans une affaire de dilapidation de deniers publics et pour octroi d'indus avantages, consistant en une assiette foncière, en faveur de l'homme d'affaires, Ahmed Ben

Fassih.

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a requis aussi une peine de 8 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA contre l'ancien wali de Skikda, Fawzi Ben Hocine et l'homme d'affaires, Ahmed Ben Fassih, et 7 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million DA contre Derfouf Hadjri, ancien wali de Skikda.

Le procureur de la République a également requis une peine de 6 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de DA contre les directeurs des Domaines de Skikda, Dehimi Cherif, Amara Rachid, Khelfaoui Nassereddine et Seif-Eddine Ben Fassih (fils de l'homme d'affaires Mohamed Ben Fassih) et l'ancien directeur des domaines au ministère des Finances, Himour Mohamed.

Une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de DA a

été requise contre Merabet Laidi, ancien directeur du port de Skikda, Haba Fayçal, ancien directeur de l'industrie de Skikda et Kamel Aliouane, ancien cadre.

Le procès de l'affaire de détournement du foncier à Skikda avait débuté lundi, dans laquelle sont poursuivis pour abus de fonction, octroi d'indus privilèges et dilapidation de deniers publics, l'homme d'affaires Mohamed Ben Fassih et l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia, ainsi que les anciens ministres des Transports et des Travaux publics Amar Ghoul et Abdelghani Zaalane, nombre d'anciens walis de Skikda et plusieurs cadres des Directions exécutives de la même wilaya.

Le procès avait débuté par l'audition des accusés dans l'affaire de corruption, dont Ahmed Ouyahia, auditionné par visioconférence depuis l'établissement pénitentiaire de Abadla à Bechar.

DIDOU.U

## M. Belmehdi insiste sur la réception du nouveau siège de son ministère au début de l'année 2021

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehdi a insisté mardi à Alger sur l'impératif d'accélérer les travaux de réalisation du nouveau siège du ministère en vue de le réceptionner dans les délais fixés, à savoir au début de l'année prochaine.

S'exprimant à l'occasion d'une visite d'inspection au niveau du nouveau siège de son ministère à Caroubier, le ministre a fait savoir que le taux d'avancement des travaux de réalisation de ce siège avait dépassé les 85%, expliquant le retard accusé, lors des derniers mois, par la propagation du nouveau coronavirus.

En outre, il indiqué que son secteur visait à parachever les travaux de ce projet pour le «réceptionner entre le premier et le deuxième trimestre de 2021 dans le but de permettre à quelques 500 employés d'accomplir, confortablement, leurs missions».

S'agissant de la réouverture des écoles coraniques fermées en raison de la pandémie de covid-19, M. Belmehdi a rassuré que ces espaces scientifiques et éducatifs se-



ront rouverts prochainement, une fois leur protocole sanitaire, soumis récemment au Comité scientifique, adopté».

«La majorité des instituts de formation relevant du secteur ont repris les cours sachant qu'il y avait des écoles qui assuraient leurs programmes d'enseignement à distance sans interruption, tout en organisant des examens au profit des étudiants», a-t-il soutenu.

Et d'ajouter que le secteur s'appête à or-

ganiser le concours oral pour la sélection des imams détachés en vue de les envoyer en France, a-t-il annoncé. Rappelant la réouverture de plus de 14.200 mosquées au niveau national, le ministre a fait savoir que la Grande Mosquée d'Alger sera ouverte à la prière, une fois l'ensemble des conditions préventives réunies afin de préserver la santé des citoyens».

AMINE.R

## Accidents de la route

### Un mort et 150 blessés en 24 heures

Une (1) personne a trouvé la mort et 150 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, un bilan de la Protection civile.

Par ailleurs, deux (2) personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe baigns à l'intérieur de leurs domiciles. Il s'agit d'une personne âgée de 40 ans résidant dans la commune de Bordj Bou Arreridj et une deuxième âgée de 71 ans dans la commune de Chalghoum El Aid, dans la wilaya de Mila.

Huit (8) autres personnes ayant également inhalé du monoxyde de carbone ont été secourues par les éléments de la Protection civile qui leur ont prodiguées les soins de première urgence avant leur évacuation vers des structures sanitaires. Les unités de la Protection civile sont intervenues en outre pour éteindre 9 incendies urbains à travers plusieurs wilayas qui ont causé trois (03) décès: une personne de 42 ans ayant perdu la vie suite à un incendie qui s'est déclaré dans une chambre de jardinage au niveau d'un marché dans la commune de Bordj Bou Arreridj, une deuxième de 22 ans dans un incendie survenu dans 4 locaux commerciaux dans la commune de Dreane (wilaya d'El Tarf) et une fillette de 8 ans décédée dans l'incendie d'une maison sise au centre-ville de la commune de Sidi El Djillali (wilaya de Tlemcen).

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période 84 opérations de sensibilisation à travers 19 wilayas (61 communes), rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique, et 86 opérations de désinfection générale à travers 12 wilayas (42 communes).

## RÉÉQUILIBRAGE DU MARCHÉ

## Le rôle assigné à l'Algérie au sein de l'Opep

L'Algérie a joué, en 2020, un rôle pivot dans le rapprochement des visions au sein de l'Opep et ses alliés (Opep+) afin de parvenir à une action commune visant à rééquilibrer le marché pétrolier qui a connu, durant l'année qui s'achève, une chute drastique de la demande et des prix suite à la pandémie du Covid-19. Ce rôle a été assuré notamment à travers la présidence par l'Algérie en 2020 de quatre organisations énergétiques internationales et régionales, à savoir l'OPEP, l'Organisation des Etats arabes exportateurs de pétrole, l'Organisation des Etats africains exportateurs de pétrole et l'Organisation des Etats exportateurs de gaz. L'Algérie a, dans ce cadre, mené des efforts considérables pour réduire la production et rééquilibrer le marché pétrolier depuis le début de la crise en mars dernier à travers des discussions marathonniennes avec tous les acteurs concernés. Ces efforts ont été menés dans le cadre de la Déclaration de coopération (Doc) signée le 10 décembre 2016, suite aux discussions qui avaient eu lieu pendant la 170ème réunion extraordinaire de la Conférence ministérielle de l'Opep, tenue à



Alger en septembre 2016. La guerre des prix déclenchée en 2014 avait trouvé son terme avec le Consensus d'Alger, qui a été confirmé en novembre 2016 dans la réunion tenue à Vienne, souligne l'expert pétrolier international, Mourad Preure. "Le Consensus d'Alger, qui regroupe des pays représentant 90% des réserves mondiales et 50% de la production, a été un puissant signal envoyé au marché qui a retrouvé une orientation haussière", a-t-il déclaré à l'APS. Pour M. Preure le "Consensus d'Alger a

montré sa robustesse, consacrant pour les producteurs une ligne de défense des prix absolument indispensable dans les conditions présentes". Quatre ans après, l'Opep s'est retrouvée face à une nouvelle crise du marché pétrolier provoqué notamment par les restrictions mises en place à travers le monde pour enrayer la propagation du coronavirus. Pour faire face à la chute des prix, l'Algérie a maintenu son attachement au dialogue entre l'Opep et ses alliés, et ce malgré l'échec de la réunion du 6 mars dernier, suivie par le

déclenchement d'une guerre des prix. La poursuite des concertations a permis d'aboutir, en avril, à un accord qualifié d'historique portant sur une baisse massive de la production s'étalant sur deux ans. Alors que les producteurs de l'Opep+ s'apprétaient à augmenter leur production début 2021, il fallait encore agir face à la seconde vague de la Covid-19 et c'est dans ce cadre qu'il a été décidé de reconsidérer l'augmentation prévue de 1,9 Mbj et de la réduire de 500 000 bj. Cette décision et les engagements pris depuis avril ont permis de rétablir progressivement les prix qui ont dépassé 50 dollars le baril en début décembre après avoir chuté à 19 dollars en avril dernier. Pour M. Preure "le rôle de l'OPEP a été éminemment positif et a contribué grandement à stabiliser le marché dans des conditions extrêmes".

## Maintient la dynamique de partenariat

Au niveau interne, l'Algérie a été affectée par la crise mondiale engendrée par la propagation du coronavirus, enregistrant un recul sensible de ses revenus issus des exportations des hydrocarbures, qui ont atteint 14,6 milliards de

dollars fins septembres derniers. Face à cette situation, plusieurs mesures ont été décidées à travers les différentes réunions du Conseil des ministres. Sur la plan opérationnel, Sonatrach a ainsi mis un plan d'action pour faire face à cette situation et qui s'articule autour de plusieurs points, dont la révision à la baisse du programme d'investissement et du budget d'exploitation de l'année 2020 de 35% et de 13% respectivement. En 2020, le groupe est aussi resté en contact permanent avec ses clients, à travers la signature de plusieurs accords, lui permettant de préserver ses parts de marché dans un contexte particulier. Parmi ces accords, celui signé avec le groupe français Total, renouvelant, pour une durée de 3 années supplémentaires, leur partenariat dans le domaine du gaz naturel liquéfié (GNL). Sonatrach a également signé avec son partenaire historique, l'Italien ENI, plusieurs accords de coopération dans le secteur du gaz, un mémorandum d'entente portant sur les possibilités d'investissement dans l'exploration et la production d'hydrocarbures, et un accord renforçant le partenariat dans le bassin de Berkine.

S.AMINE

## Il active dans le secteur des transports et de la logistique

## Inauguration du premier incubateur de start-up

Un nouvel incubateur dédié aux start-ups activant dans le secteur des transports, intitulé "Naql Tech" a été inauguré, hier, par le ministre des Transports, Lazhar Hani, accompagné par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar et le ministre des Start-up et de l'Economie de la connaissance, Oualid El-Mahdi Yacine. L'incubateur, situé au niveau du centre de formation de l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), accueille une dizaine de start-up innovantes dans les secteurs du transport et de la logistique allant de l'information en temps réel à la ville data en passant par les plateformes logistiques numérisées. Lors de son discours prononcé à cette occasion, le ministre des Transport a souligné l'importance de l'utilisation des technologies numériques dans ce secteur, "un secteur de services par excellence". Pour sa part, le ministre de la Poste et des Télécommunications a souligné l'opportunité que représente cette structure pour accueillir la jeunesse innovante créatrice de richesse. Il a assuré que cette initiative du ministère des Transports contribuera à la facilitation des procédures en levant la bureaucratie face aux projets innovants. M. Boumzar a ainsi fait savoir que l'expérience acquise au niveau de l'incubateur de Sidi Abdallah peut être mise à disposition de cette nouvelle structure afin de soutenir la création de contenus nationaux en terme numérique. Pour sa part, le ministre des Start-up et de l'Economie de la connaissance a fait savoir que cet incubateur fait partie des structures de soutien aux start-up, expliquant que cette

nouvelle structure doit permettre aux porteurs de projet dans le secteur des transports de bénéficier d'une formation et de mettre en œuvre leurs projets de manière concrète au profit du secteur des transports avec la collaboration des entreprises publiques de transport et du ministère. "Cet incubateur est une passerelle entre les porteurs de projets innovants et le ministère de tutelle", a-t-il estimé, rappelant qu'au sein de son département ministériel, plusieurs start-ups du secteur des transports ont été soutenues. De plus, M. Oualid a noté l'intérêt d'encourager la création d'incubateurs et de tout mécanisme de soutien de ces projets innovants, "loin des entraves pouvant entraver leur activité", ajoutant que l'innovation est nécessaire pour bâtir un nouveau modèle économique. De son côté, le directeur du projet de cet incubateur, Mehdi Omarouayache, a estimé que les transports représentent un secteur névralgique impliqué dans un effet d'entraînement sur les autres secteurs. Ce secteur même est pris en considération, a-t-il rappelé, comme critère à l'évaluation de la compétitivité des territoires. "On doit compter sur nos compétences disponibles pour rationaliser les coûts de transport et de logistique", a-t-il soutenu, soulignant le haut niveau de compétence des start-ups et des porteurs de projets venant de différentes wilayas du pays. Le même responsable a également indiqué que ce nouvel incubateur permettra aux start-up du secteur du transport-logistique d'être soutenues dans leur recherche de financements, dans l'élaboration de leurs business plans et dans le développement de leurs réseaux et de leur visibilité.

## Crise du marché pétrolier mondial et pandémie

## Des experts rassurent

L'Algérie a les moyens pour passer le cap de la crise du marché pétrolier mondial, provoquée par la Covid-19, en opérant des réformes économiques portant notamment sur le développement de la Sonatrach et l'investissement dans les énergies renouvelables, a indiqué l'expert pétrolier international, Mourad Preure. "L'Algérie a les moyens, humains mais aussi financiers, pour passer le cap de la crise. Cela, pour peu qu'elle adopte une attitude offensive et visionnaire, qu'elle opère les réformes économiques nécessaires avec rigueur, méthode et toute la volonté requise, et qu'elle les place au centre de son projet économique et politique", a précisé l'expert dans un entretien à l'APS. Rappelant que la situation du marché pétrolier connaissait des évolutions "atypiques" depuis une année, il a souligné la nécessité d'anticiper les évolutions probables, leur impact sur l'Algérie et d'adopter une stratégie face à la crise mondiale. Cette stratégie se base essentiellement, selon lui, sur le développement de Sonatrach sur les plans managérial et technologique. Sonatrach doit être également soutenue pour "augmenter sa base de réserves en Algérie (...), et construire des partenariats stratégiques internationaux pour faire des acquisitions d'actifs en profitant de la dépréciation de ceux-ci du fait de la crise économique mondiale", recommande-t-il. Elle doit aussi, à l'instar des compagnies pétrolières dans le monde, poursuivre "opérer sa mue et évoluer vers une compagnie énergétique fournisseur au client final. Il s'agit aussi, selon M. Preure, de s'engager "résolument" dans la transition énergétique avec comme facteur clé le gisement solaire important que possède l'Algérie et qui lui ouvre des perspectives "stratégiques inédites".

## Incertitudes demeurent sur les prix

Pour l'expert pétrolier, 2020 a été "cataclysmique" pour le marché pétrolier qui a subi trois chocs à la fois, à commencer par un choc d'offre, avec une offre excédentaire portée par les pétroles de schistes américains essentiellement et aggravée par la guerre des prix déclenchée le 6 mars dernier. Ce choc d'offre, poursuit-il, est aggravé par un choc de demande qui a baissé de 20% à cause de la pandémie et enfin un choc économique déclenché par la Covid-19. Pour 2021, il a souligné que l'incertitude est à "son maximum" quant à l'évolution des fondamentaux pétroliers eux-mêmes déterminés par l'évolution de l'économie mondiale. "Une orientation haussière des prix pétroliers, souhaitée et encouragée par les producteurs, n'est pas à l'œuvre dans un horizon proche", a-t-il prédit. Pour l'expert, la pandémie n'a été que le déclencheur de cette crise économique qui déséquilibre gravement le marché pétrolier, mais elle en est désormais "le moteur", concentrant toutes les incertitudes quant à la sortie de crise. Il a, dans ce contexte, ajouté que les perspectives ouvertes par le vaccin anti-COVID 19 tendent à faire sursauter les marchés, portant les prix à un niveau inconnu depuis mars 2020. Mais malgré le niveau atteint de 50 dollars le baril, il y a toujours des doutes sur les perspectives de la demande, selon l'expert. Selon lui, "les prix ne repartiront d'une manière robuste et durable qu'avec un retour de la croissance, ce qui n'est pas envisageable dans l'immédiat, voire même pour 2021". A cela s'ajoute les incertitudes sur l'offre, lesquelles portent notamment sur le fait qu'une remontée des prix va faire revenir les pétroles de schiste américains sur le marché, explique M. Preure. Elles concernent aussi la montée de la production libyenne et le retour très probable de la production iranienne. "Si on prend en compte une remontée de la production libyenne à 1,4 Mbj au premier semestre et un retour d'au moins 1 Mbj iranien au second semestre, du fait de la levée de l'embargo par la nouvelle administration américaine, l'équilibre du marché pétrolier restera difficile à approcher en 2021 avec des prix qui fluctueront autour d'un pivot de 40 dollars, au mieux 45 dollars le baril", a-t-il avancé. Enfin, l'expert estime qu'en cas d'efficacité du vaccin contre le COVID 19 et sa généralisation pour contenir la pandémie, il serait raisonnable d'anticiper des effets positifs sur l'économie mondiale à partir du second semestre 2021.

A.Z

BORDJ BOU ARRERIDJ

## Distribution de 464 logements AADL



Un quota de 464 logements de type location-vente de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a été distribué mardi à Bordj Bou Arreridj. Organisée au siège de la wilaya, la cérémonie a été présidée par le chef de l'exécutif local, Mohamed Benmalek, en présence du directeur régional de l'agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement de Sétif et des autorités locales. A cette occasion, le wali de Bordj Bou Arreridj a affirmé que "ces logements préalablement raccordés aux divers réseaux, ont été réalisés sur un site intégré disposant d'espaces verts, d'un groupe scolaire et d'un collège d'enseignement moyen". Le même res-

ponsable a précisé, par ailleurs, que les "autorités de la wilaya ont récupéré plusieurs assiettes foncières après les avoir retirées aux investisseurs n'ayant pas concrétisé leurs projets", soulignant que la superficie récupérée s'élève à 28 ha, ce qui permettra selon lui de lancer les projets du programme AADL en retard, et dont les travaux avancent à un très bon rythme, à l'instar du quota de 500 logements en cours d'achèvement à la sortie Est de la wilaya. Selon le wali, la wilaya de Bordj Bou Arreridj dispose d'un programme global de logements en cours de réalisation estimé à 9 084 unités de différentes formules, indiquant que les autorités locales accordent une grande importance aux divers programmes de logement tels que

les logements publics locatifs (LPL) et les logements promotionnels aidés (LPA) en raison de la demande croissante pour ce type d'unités. S'agissant du retard enregistré dans la publication des listes des bénéficiaires de logements LPL dans la wilaya, le chef de l'exécutif local a imputé cela au "souci des pouvoirs publics de garantir une plus grande équité et transparence", révélant que des "quotas importants de ce type seront distribués ultérieurement". Pour rappel, la wilaya de Bordj Bou Arreridj a connu, ces 6 derniers mois, la distribution de 2 208 logements de différentes formules, dans plusieurs communes, et ce, à l'occasion de la commémoration de fêtes nationales et religieuses.

## Pétrole : Le Brent à 51,50 dollars



Les cours du pétrole se sont redressés mardi, dopés par la validation du plan de relance de l'économie américaine malgré les perspectives peu encourageantes de la demande. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février gagnait 1,08% à Londres, à 51,50 dollars. Le baril américain de WTI pour le mois de février prenait de son côté 1,26% à 48,26 dollars. "Le pétrole semble profiter du passage du plan américain", a résumé Jeffrey Halley, analyste. Le

président américain Donald Trump a signé dimanche soir un plan de relance économique de 900 milliards de dollars, accordant des aides aux ménages et aux petites entreprises du premier pays consommateur de brut au monde. "Les prix du brut sont désormais à un niveau à peu près acceptable pour l'Opep+. Les prix sont trop bas pour atteindre des budgets nationaux à l'équilibre, mais" autour de 50 dollars le baril, la production pourrait partir à la hausse, ont estimé les analystes de JBC

Energy. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés, dont la Russie, doivent se réunir lundi 4 janvier pour leur réunion mensuelle. Début décembre, les pays membres avaient décidé d'augmenter leur production, qu'ils limitent volontairement, de seulement 500.000 barils par jour, pour éviter d'inonder le marché avec les 2 millions de barils quotidiens initialement prévus.

A.Z

## INDICATEURS DU E-PAIEMENT

Un taux de croissance de 406 % en 2020



Le ministère de la Poste et des Télécommunications a indiqué, hier, dans un communiqué, que les indicateurs du e-paiement via la plateforme monétique d'Algérie Poste avaient connu une nette amélioration en 2020 avec un taux de croissance de 406 % par rapport à l'année précédente. "Durant la période de janvier à novembre 2020, les opérations du e-paiement via la plateforme monétique d'Algérie Poste ont atteint un total de 3.396.787 opérations, soit un taux de croissance de 406 % comparativement à 2019", a précisé le communiqué. Ce chiffre représente 85,09 % de l'ensemble des opérations globales enregistrées en Algérie durant la même période, soit 3.991.913 opérations, a détaillé le ministère. Pour ce qui est des montants financiers issus des opérations effectuées via cette plateforme, le ministère a fait état d'un total de plus de 2,7 milliards de DA, avec un taux de croissance de 155 % par rapport à 2019, soit 57,75 % des montants globaux des opérations du e-paiement en Algérie durant la même période. Ces chiffres sont déclinés conformément aux statistiques des indicateurs du e-paiement du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), un organisme autorisé à superviser et contrôler les opérations de paiement automatique, en sus des chiffres présentés par Algérie Poste. Les opérations réalisées uniquement dans le secteur des télécommunications (Algérie Télécom, Mobilis, Djezzy et Ooredoo) représentent un taux de 91,55 %, soit 3.654.949 opérations qui concernent les services de rechargement de compte et de paiement de factures de téléphone et d'abonnement Internet. Quant aux opérations de paiement effectuées par les terminaux de paiement électronique (TPE) d'Algérie Poste, elles ont atteint depuis le début de 2020 jusqu'au mois de novembre de la même année, 187.482 opérations, soit un taux de croissance de 720% comparativement à 2019, ajoute la même source.

A.Z

## BORDJ BOU ARRERIDJ

### Distribution de 464 logements AADL

Le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, compte relancer le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) durant la campagne agricole 2020-2021, a-t-il annoncé hier dans un communiqué du ministère. Pour ce faire, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Abdelhamid Hemdani, a signé le 9 décembre en cours une circulaire portant sur la relance de cette opération qui "permettra une connaissance précise et parfaite des structures agraires en vue d'une meilleure visibilité du secteur et la mise à niveau du système d'information statistique actuel". Cette nouvelle opération de recensement, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du secteur agricole 2020-2024, précise le communiqué, rappelant que le dernier recensement, remonte à 2001. Dans cette nouvelle circulaire ministérielle adressée aux walis, M. Hemdani rappelle que la réalisation d'un recensement national du cheptel, qui est une partie principale du RGA, était parmi les instructions du président de la République lors du Conseil des ministres du 14 Juin 2020. Cette opération permettra, selon le ministère, de construire une base de données sur cette ressource, et par conséquent une meilleure maîtrise de la filière des viandes rouges et un approvisionnement continu du marché national. Le nouveau recensement se fera selon une approche modulaire, préconisée par la FAO, avec un module de base dit Soft et des modules thématiques, détaille le ministère. Le RGA Soft, est le module de base dans lequel un questionnaire simplifié est utilisé, lequel comprendra les données structurelles de l'agriculture avec un recensement exhaustif de l'ensemble des exploitations agricoles et d'élevage. Le suivi technique et opérationnel du recensement sera effectué par les commissions installées au niveau de toutes les wilayas, lesquelles comprennent l'ensemble des structures relevant du secteur et présidées par les directeurs des services agricoles, précise la même source.

CONSTANTINE

# Distribution de 6.375 logements AADL à Retba

Plus de 6.375 logements de type location-vente de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) ont été distribués mardi à Constantine en présence du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri le quel a remis à titre symbolique 40 attestations d'attribution à leurs bénéficiaires. Il s'agit ainsi d'un quota de 3.127 logements sur un total de 6.000 unités implantées dans la région de Retba (commune de Didouche Mourad), plus de 2.200 unités à Ali Mendjeli, et plus de 900 autres dans la localité de Be-



chakra, relevant de la commune d'El Khroub. Mettant l'accent sur l'importance de ce programme (6.375 logements)

ments) dans l'allégement de la pression sur le logement dans la wilaya, le ministre a donné des instructions fermes à l'effet d'accélérer la cadence des travaux à travers les chantiers en cours de toutes les formules de logements dans le respect de la qualité et des normes requises. Pour sa part, le directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement, Mohamed Tarek Laâribi, qui a fait état de 16.150 logements AADL 2 programmés dans la wilaya de Constantine, a indiqué que plus de 70% du programme a été achevé, soit 9.525 unités. A ce titre, il a affirmé que le dossier AADL 2 sera définitivement clôturé "d'ici juin 2021", précisant que les 6.626 unités restantes de ce programme, dont 2.873 de Retba, seront distribuées "durant le premier et le deuxième trimestre 2021". Auparavant, le ministre a procédé à la dénomination du pôle urbain 6.000 logements AADL de Retba au nom du défunt moudjahid Abderrezak Bouhara. Le ministre poursuivra sa visite à Constantine en se rendant sur plusieurs chantiers relevant de son secteur dans les villes de Ali Mendjeli et Massinissa.

L.KARIME

## Décès d'un individu à l'entrée d'une sûreté urbaine à Oran en raison de difficultés respiratoires (Sûreté)

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Oran ont indiqué, mardi, que le décès, à l'entrée de la 4ème sûreté urbaine d'Oran, d'un individu arrêté, était dû à des difficultés respiratoires, soulignant l'ouverture d'une enquête pour connaître les circonstances. A ce titre, et selon les précisions de la sûreté de la wilaya d'Oran, apportées dans un communiqué, l'individu dé-

cedé, âgé de 38 ans, a été appréhendé lundi, à 19 h 15, en compagnie d'un autre, âgé de 42 ans, par les services de police pour une affaire de trafic de psychotropes et de stupéfiants. Emmenés au commissariat et juste devant l'entrée du siège, l'individu a été pris de difficultés respiratoires et après appel de la protection civile et des Urgences, son décès a été

constaté à l'arrivée d'un médecin, ajoute le communiqué. Le procureur de la République du tribunal de Fellaouçène s'est déplacé en compagnie du médecin légiste pour constatation des faits et une enquête a été ouverte pour élucider les circonstances de cet incident, ajoute -on de même source.

AMINE.R

### Skikda

## Relogement de 43 familles habitant des maisons menaçant ruine

Plus de 43 familles qui habitaient des maisons menaçant ruine classées dans la catégorie rouge et situées à côté de l'édifice effondré samedi passé à Houmet Ettaliène (cité des italiens) au centre-ville de Skikda ont été relogées mardi dans des habitations neuves à la cité Ezzefzef. Entamée tôt la matinée de mardi, l'opération s'inscrit dans le cadre du programme d'urgence de relogement des familles dont les maisons situées au quartier Houmet Ettaliène constituait "un danger réel pour leurs vies surtout après l'effondrement début cette semaine d'un édifice du quartier", a indiqué le wali de Skikda, Abdelkader Bensaïd qui

a précisé que ces familles ont été recensées par des commissions techniques de wilaya sur la base des conclusions du rapport de l'instance nationale de contrôle technique de la construction (CTC). Le wali qui a supervisé l'opération de relogement a souligné que toutes les maisons à Houmet Ettaliène dont les occupants ont été relogés seront systématiquement démolies pour éviter qu'elles ne soient réoccupées. Le chef de l'exécutif local a assuré aux citoyens résidant dans des habitations à risque moindre ainsi ceux de la cité "Eddhik" et des habitations précaires de la wilaya que leur relogement débutera "dès l'achèvement des opérations

d'aménagement des nouvelles cités". Aussi, 12 familles qui résidaient à côté de l'édifice effondré avaient été évacuées la nuit de samedi vers la maison de jeunes de la cité "frères Saker" avant d'être relogées aujourd'hui mardi ainsi que 31 autres familles dans des appartements neufs. L'opération a suscité une grande joie des familles bénéficiaires qui ont indiqué qu'ils vivaient avec la peur constante de voir leurs maisons s'effondrer à tout moment. Un édifice inhabité de ce quartier s'est effondré samedi passé sans faire de victimes mais suscitant la panique des citoyens habitant tout autour.

AMEL .E

### El Tarf

## Une personne morte carbonisée dans un incendie à Dréan

Une personne a été morte carbonisée dans un incendie déclaré dans la nuit de lundi à mardi, ravageant quatre locaux commerciaux à la cité des 1300 logements dans la commune de Dréa, (El Tarf), a-t-on appris du chargé de la communication de la Direction locale de la protection civile. Le drame s'est produit aux environs de 01 heures 30 du matin, a ajouté le lieutenant Seifeddine Madaci, précisant que les éléments de la protection civile, aussitôt alertés, sont intervenus pour acheminer le corps calciné de la victime, M. B, âgé de 22 ans, vers la morgue de l'hôpital pour les besoins de l'autopsie. Selon la même source, les quatre locaux commerciaux dont deux sont à l'abandon, ont été totalement ravagés par les flammes. Une enquête a été, par ailleurs, ouverte pour déterminer les causes et circonstances exactes de cet incendie, a-t-on conclu de même source.

### Zones d'ombre d'Illizi

## Caravane de solidarité médicale du CRA

Une caravane de solidarité médicale au profit des populations des zones d'ombre de la wilaya d'Illizi est organisée à l'initiative du Croissant-Rouge algérien (CRA), ont indiqué samedi les organisateurs. Cette caravane qui sillonne les régions enclavées et zones d'ombre, à l'instar d'Ihrir, Fadhounne et Afdil assure, à travers une clinique médicalisée mobile encadrée par un corps médical spécialisé et des agents paramédicaux, des consultations médicales spécialisées en ophtalmologie, chirurgie dentaire au profit des enfants, personnes âgées et malades chroniques, a indiqué un membre du CRA, Belkhir Mefissal. Retenue à la faveur du programme de missions humanitaires du Croissant-Rouge algérien, cette opération porte également sur la distribution des aides humanitaires, dont des colis de denrées alimentaires, des articles de literie en cette période d'hiver, en sus de l'animation des activités de sensibilisation sur les mesures à prendre pour la prévention contre la propagation de la Covid-19. La caravane s'assigne, entre autres objectifs, la consolidation du soutien et de la prise en charge médicale et psychologique des populations des zones reculées.

AMINE.K

### Sidi Bel-Abbes

## Plus de 50 kilos de kif traité saisis en 2020

Une brigade de lutte contre les stupéfiants, relevant de la sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbes a saisi durant l'année 2020, une quantité de 50,8 kilos de kif traité, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Durant la même période, une quantité de 19,73 grammes de drogue dure (cocaïne) a été saisie, en plus de 39.287 comprimés de psychotropes et 72 flacons de psychotropes liquides destinés à la commercialisation, a-t-on ajouté de même source. Les différentes quantités de drogue ont été saisies lors du traitement de quelque 287 affaires de détention de drogue et de psychotropes en vue de leur commercialisation, dans lesquelles 493 personnes ont été présentées devant la justice, dont 251 ont été placés en détention, indique la même source. Et de relever une augmentation de 21% de la quantité de kif saisie en 2020, par rapport à 2019, et de 28% concernant les psychotropes, ainsi que 50% concernant les liquides psychotropes.

AMINE .R

### Lotissements sociaux à Médéa

## Remise de 200 actes de propriété à des bénéficiaires issus de trois communes (Wilaya)

Deux cents (200) actes de propriété de lots sociaux ont été remis à des bénéficiaires, issus de trois communes du sud de la wilaya de Médéa, dans le cadre de l'aide à l'habitat rural dans les zones steppiques, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Les lots sociaux en question sont situés respectivement au niveau des communes de Chahbounia, Boughezoul et Azziz, au sud de Médéa, et font partie d'un programme de promotion de l'habitat rural, destiné à la fixation des populations résidents dans les régions semi-aride de la wilaya, a-t-on expliqué.

Ce programme est composé de pas moins de 2.570 lots sociaux, répartis entre douze localités du sud et sud-est de la wilaya de



Médéa, dont l'attribution a connu un "léger" retard, pour diverses raisons, mais "pris en charge", depuis quelques semaines, par les

autorités locales, "soucieuses de régler définitivement" ce dossier, a-t-on précisé de même source.

A.E

## MOSTAGANEM

## Aucun signe de vie de deux pêcheurs disparus au large

Deux pêcheurs, d'une même famille, originaires de Sidi Lakhdar, sont portés disparus depuis vendredi, après une sortie en mer pour une partie de pêche au large de Petit port dans la commune de Sidi Lakhdar, à l'est de Mostaganem.

Les deux malheureux ont pris le large à bord d'une embarcation de pêche, vendredi dernier, vers 17h depuis le port de pêche de Sidi Lakhdar dans la wilaya de Mostaganem. Jusqu'au moment où nous mettons sous presse (lundi 28 décembre), ils n'ont pas encore donné signe de vie, a-t-on appris sur place. Ce sont leurs proches et amis, qui, inquiets, ont donné l'alerte avant de contacter les services concernés notamment ceux de la protection civile. Aussitôt informés, la marine nationale et la protection civile ont dépêché sur les lieux des vedettes de sauvetage et des Zodiacs semi-rigides pour entamer les opérations de recherche. Par ailleurs, d'autres bateaux de marins-pêcheurs ont également



spontanément rejoint le large pour apporter leur concours. L'incident a plongé les habitants et leurs familles dans un profond désarroi. Pour l'heure, les raisons de cette disparition restent inconnues.

## STATION DE TAXIS CLANDESTINS AU CAROUBIER

## Attroupements et activité informelle en pleine pandémie



La station de taxis inter-wilayas de Caroubier est fermée depuis des mois pour éviter le risque de contamination au coronavirus. Le transport des voyageurs est, depuis, assuré par des clandestins, mais dans l'anarchie la plus totale. Une virée dimanche sur les lieux nous a laissés pantois.

En l'absence des autorités concernées, censées veiller sur le respect des consignes sanitaires, ce lieu public risque, s'il ne l'est pas déjà, de se transformer en un véritable cluster. Et pour cause, le laisser-aller et tel que l'on oublie qu'on traverse une crise sanitaire qui fait de nombreux morts et hospitalisations. En fait, si les «taxieurs» clandestins sont garés en dehors de la station urbaine, celle-ci est, néanmoins, ouverte en partie aux usagers. Un espace a été même aménagé en mossala (salle de prière). Deux tapis y ont été posés et des dizaines de pratiquants s'y relayaient pour accomplir leurs prières.

Le dispositif préventif décidé par l'Etat est tout bonnement ignoré. Ni la consigne d'utilisation d'un tapis personnel ou la

mise à la disposition des pratiquants de gel hydroalcoolique ne sont respectées. Ainsi, des citoyens en partance pour différentes wilayas du pays font la prière sur le même tapis avec tous les risques que cela comporte. Autre irrégularité, la présence sur place d'un vendeur «au noir» de sandwiches, qui attire de nombreux voyageurs, dont la plupart se soucient peu des règles d'hygiène contre la pandémie. Certains ne portaient pas de bavettes pour pouvoir manger, et ce, dans un espace réduit. Le pire, c'est que les transporteurs clandestins ne facilitaient pas les choses malgré les tarifs salés imposés à leurs clients. Faisant fi des règles de distanciation physique, ils n'hésitaient pas à faire le plein, en transportant quatre personnes (un devant et trois derrière).

En attendant l'arrivée des passagers, les chauffeurs, rassemblés tout le long de la voie mitoyenne à la station urbaine, attirent des centaines de citoyens, de toutes les régions et wilayas du pays. «Si les taxis étaient de service et que la station a été ouverte, l'organisation serait meilleure, les

prix moins cher et le risque de contagion du Covid moins importante», estime un citoyen, qui attendait impatiemment un départ pour Tizi Ouzou. «Je fais attention pour ne pas choper le virus. Mais en arrivant ici, je perds tout contrôle à cause de l'anarchie régnante», s'est-il plaint. Tout en relevant la grande utilité de ces taxis clandestins pour la circulation des personnes non véhiculées, notre interlocuteur pointe du doigt le laisser-aller des autorités publiques. «Ils auraient bien pu ouvrir la station de taxis, autoriser les transporteurs réguliers, tout en imposant un protocole sanitaire», souligne un autre citoyen venu avec sa femme. «Parmi les transporteurs, il y a beaucoup de taxis, qui se sont convertis en clandestins pour pouvoir exercer. Ils gagnent beaucoup plus qu'en temps normal...», explique-t-il, ajoutant que le seul perdant de cette situation est le simple citoyen qui doit payer plus cher sans, en contre partie, bénéficier du minimum qui n'est plus le confort mais la sécurité en ces temps d'épidémie.

ADIME

## EL-OUED

## Plus de 140 cas d'agression sur les réseaux d'électricité et de gaz en 2020

Pas moins de 145 agressions sur les réseaux d'électricité et de gaz naturel ont été enregistrées durant l'année en cours dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Les agressions ont porté sur des atteintes et la détérioration d'installations énergétiques aériennes et souterraines, dont 85 cas subis par le réseau d'électricité et le reste par le réseau de gaz, ayant influé négativement sur la durabilité des équipements, la perturbation de l'approvisionnement des abonnés, en sus des risques sur la vie des individus, a précisé le chargé de la communication, Habib Meslem.

Plus de 200.000 clients ont été lésés par les coupures brusques et subites sur les réseaux d'électricité et de gaz, entraînant un préjudice pour l'entreprise évalué à plus de 1,8 milliard DA, a-t-il ajouté.

Selon M. Meslem, 82 cas d'agression ont été signalés au niveau de la ville d'El-Oued et des communes avoisinantes, qui connaissent le plus d'extension urbaine et de déploiement d'installations énergétiques.

Ces agressions ont été commises notamment par les entreprises d'hydraulique et des travaux publics, chargées de la réalisation de projets près des installations énergétiques sans respect des distances sécuritaires et des plans détaillés.

Pour protéger ses installations, la Sonelgaz invite les entreprises au respect des règles prévues par les articles 09 et 10 du décret exécutif N-02/194, du 28 mai 2002 relatif au cahier des charges pour l'alimentation en électricité et en gaz.

Elle a également pris des mesures préventives, face à cette menace sur ses prestations, consistant en la mise à la disposition des entreprises de réalisation des plans et schémas des installations énergétiques.

De plus, le programme préventif prévoit le déploiement, de manière permanente, de contrôleurs au niveau des chantiers de réalisation pour suivre sur le terrain les travaux de réalisation et le respect des installations énergétiques, selon la même source.

## ADRAR

## Plus de 1.340 réservations hôtelières pour les vacances de fin d'année

Pas moins de 1.347 réservations hôtelières ont été enregistrées au niveau des structures d'accueil de la wilaya d'Adrar et de la wilaya déléguée de Timimoun, à l'occasion des vacances de fin d'année, a-t-on appris mardi auprès de la direction du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial d'Adrar.

Les structures d'accueil, hôtels, camps et résidences touristiques implantées sur le territoire du Gourara (Timimoun), une destination privilégiée des touristes et des agences de tourisme de différentes régions, ont affiché complet, avec exploitation à demi-régime en application des mesures préventives imposées par la conjoncture exceptionnelle du Covid-19, a expliqué le directeur du secteur, Oumari Touhami.

Des sorties sur le terrain ont été organisées par les services du tourisme au niveau des structures touristiques, pour s'assurer du respect du protocole sanitaire et de l'exploitation à 50% de leurs capacités, en vue de se conformer aux règles de distanciation physique.

Pour permettre aux visiteurs de la région de passer d'agréables vacances, les services du tourisme ont projeté l'organisation, si les conditions le permettent, d'activités récréatives présentiennes en l'honneur des touristes, et d'autres virtuelles à travers les réseaux sociaux pour promouvoir les produits touristiques, vulgariser les sites archéologiques, les articles de l'artisanat, et le patrimoine matériel et immatériel de la région.

Le tourisme domestique sera de mise en cette conjoncture à travers l'organisation par l'association "Ness El-Kheir" d'une caravane de tourisme de solidarité en faveur des familles, en coordination avec les secteurs du tourisme, de l'environnement, des forêts, de la solidarité et des Scouts Musulmans algériens.

Dans le but de faire profiter ces familles des activités touristiques, le secteur leur a prévu des cartes d'abonnement leur permettant de bénéficier des circuits à travers les sites archéologiques, les ksour, les casbahs et les Oasis, ponctuées de campagnes de nettoyage et de boisement, dans le strict respect du protocole sanitaire.

L'initiative s'assigne comme objectifs l'ancrage de la culture de l'éco-tourisme, la préservation des sites touristiques, ainsi que la promotion et la vulgarisation des destinations touristiques de la région.

Une bonne affluence de familles est déjà relevée vers les sites précités, dont la grotte de "Temassekht", dans la commune de Fenoughil (Sud d'Adrar), première halte dans le programme des circuits touristiques, indiqué les organisateurs.

ORAN

Réception prochaine de 10 projets dédiés aux zones d'ombre dans 3 communes

Pas moins de 10 projets de développement visant le désenclavement et l'amélioration du cadre de vie seront livrés l'année prochaine, au profit de zones d'ombre des communes de Oued Tlélat, Boufatis et Tafraoui (Oran), a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Parmi cet ensemble de projets dont la livraison est prévue au niveau des communes de Oued Tlélat, ceux de revêtement de la route reliant douars "Meftahia", "Moualik", "Chemail" et la ferme "Si Antar" à Khraïssia, la réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable à "Toumiat" sur un linéaire de 6 kilomètres, ainsi que l'approvisionnement de la zone de "Chekalil" au gaz naturel.

Dans les communes de Boufatis, il s'agit de trois projets qui concernent le revêtement de la RN 13 longeant le tronçon reliant le chef lieu de commune et la commune de Oued Tlélat, le désenclavement de la zone forestière "Moulay Ismail" et l'étude de



réalisation du réseau d'assainissement de la même zone, a-t-on indiqué.

La commune de Tafraoui a bénéficié, quant à elle, de 6 projets de développement en

cours, notamment de réalisation de deux puits d'une profondeur de 250 mètres et 450 mètres et d'une canalisation d'adduction d'eau sur un linéaire de 11 kilomètres

pour approvisionner les populations de la localité de Sidi Ghalem. La réception de ce projet est prévue au courant du premier semestre de l'année prochaine, selon les mêmes services.

En outre, il sera procédé également au lancement du projet de réhabilitation dans les tout prochains jours de l'édifice communal et de sa reconversion en maison de jeunes, pour lequel a été débloquée une enveloppe de 5 millions DA.

En revanche, les travaux ont été achevés pour ce qui est du projet de réhabilitation et de revêtement de la route qui mène de la commune de Tafraoui vers Sidi Ghanem sur une distance de 2 kilomètres. Cette opération a coûté 16 millions DA, ont révélé les services de la wilaya.

Il est prévu, du reste, le parachèvement au premier semestre de l'année prochaine au plus tard, de ces projets devant contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Blida

L'association "Kafil El Yatime" lance un projet Wakf pour les équipements médicaux et le nécessaire des funérailles

L'association caritative "Kafil El Yatime" de Blida a lancé un projet Wakf pour les équipements médicaux et le nécessaire des funérailles, au profit des nécessiteux, a-t-on appris, mardi, auprès de son président, Ali Chaouati. "Ce projet caritatif dénommé +Hsane+ fait partie des nouvelles activités de l'association visant à élargir son action à d'autres catégories de nécessiteux, en plus des veuves et d es orphelins", a indiqué, à l'APS, M.Chaouati.

Ajoutant que le projet a pour objectif de "répondre aux besoins sanitaires des nécessiteux, via une banque de fournitures et équipements médicaux qui seront fournis, en cas de besoin, aux malades, qui ne pourront pas se les procurer à cause de leurs prix élevés et de leurs revenus limités et ce à condition de les rendre (une fois qu'ils en ont plus besoin), en vue de les donner à quelqu'un d'autre", a-t-il expliqué. Il a cité parmi ces équipements médicaux, qui constitueront un bien Wakf au-

près de l'association, des respirateurs à usage domestique, des oxymètres, des fauteuils roulants, des lits médicaux et des ambulances. Concernant le nécessaire des funérailles, il a signalé des cercueils et des tentes pour abriter les cérémonies funéraires, outre des chaises en plastique, des ustensiles de cuisine et des fourneaux. M. Chaouati a exprimé son "optimisme" quant à "l'écho favorable qu'aura ce nouveau projet caritatif auprès des bienfaiteurs, comme ce fut le cas pour les

différents projets déjà lancés par l'association", a-t-il indiqué. Dans le but de promouvoir les actions de cette organisation caritative et d'inciter les bienfaiteurs à faire des dons pour financer ses projets, il est prévu le lancement d'une chaîne numérique, dont l'encadrement sera assuré par des jeunes bénévoles de l'association, spécialisés dans les techniques de communication et d'information, et autres orphelins ayant des aptitudes dans ce domaine", a-t-il fait savoir. A.Z

Ain Témouchent

réalisation prévue de 30 stades de proximité dans les zones d'ombre

Les zones d'ombre dans la wilaya d'Ain Témouchent bénéficieront de 30 stades de proximité revêtus de gazon artificiel, a-t-on appris auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS). Il a été décidé de réaliser ces terrains de proximité programmés par le secteur dans des zones d'ombre recensées au niveau de plusieurs communes de la wilaya dont Emir Abdelkader, Sidi Safi, El Malah, Chaabat L'ham, Terga, Ouled Kihel et Oued Berkeche. La DJS a souligné qu'en plus de ces projets, sept petits terrains de football au niveau du stade d'Ain Témouchent seront revêtus de

gazon artificiel, de même que le terrain de réplique du même stade. La même opération concerne également plusieurs stades de football dans de nombreuses communes dont Sidi Ouriache, Hassasna, Oued Berkeche, Ain El Kihel, Ain Tolba, Aougbellil, Aghlal, El Amria, Ouled Boudjemaa, Messaid, Bouzedjar, Sidi Boumediene et à hai Akid Lotfi d'Ain Témouchent, a-t-on précisé. Les nouveaux projets, supervisés par la Direction de la jeunesse et des sports, comprennent une maison de jeunes de 50 lits à Hammam Bouhadjar, un complexe sportif de proximité à Terga, un camp de jeunes et une piscine semi-



olympique dans la commune ajoutée. d'Ain Témouchent, a-t-on

E.Z

Illizi

L'agence CNAS lance le service de télé-déclaration des congés de maladie

L'agence d'Illizi de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé le service de télé-déclaration des congés de maladie, dans le cadre de la modernisation et ses prestations, a-t-on appris mardi des responsables de l'agence. Le nouveau produit permet aux assurés sociaux d'effectuer ses déclarations de façon moderne et souple à travers le portail numérique "El-Hana" sur le site électronique officiel de la CNAS, en faisant parvenir à distance leurs documents numérisés concernant les congés de maladie, et éviter le déplacement vers les centres payeurs, a indiqué le directeur de l'agence, Mohamed Hanouni. Le nouveau procédé permet d'améliorer le service public, d'alléger les procédures administratives, et de déposer les congés de maladie dans les délais réglementaires, a-t-il souligné.

L'agence CNAS compte, dans ce cadre, organiser, à travers les différentes communes de la wilaya d'Illizi, des campagnes d'information visant à vulgariser le processus de numérisation des documents d'arrêt de travail liés à la maladie, mais aussi à faire connaître les nouveaux produits initiés par l'Agence au profit des différentes catégories sociales, a ajouté le responsable. L'opération entre dans le cadre du programme de modernisation arrêté par la CNAS en vue de se rapprocher davantage des assurés sociaux et d'améliorer leur prise en charge.

AMINE.K

Naama

Une caravane d'aides au profit de 200 familles des zones d'ombre

Une caravane d'aides de solidarité au profit de 200 familles habitant les zones d'ombre dans la wilaya de Naama, a été organisée, mardi, l'initiative du ministère de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme et du comité de wilaya du Croissant Rouge Algérien (CRA). Le directeur de l'action sociale de la wilaya, Chamkha Mohamed a indiqué, à l'APS en marge du lancement de cette opération,

que cette caravane, présidée par le wali de Naama, sillonnera divers localités et agglomérations secondaires, à l'extrême nord de la wilaya, dont la localité de Sidi Belkacem relevant de la commune de Kasdir, le lieu-dit "Dermel" rattaché à commune de Djenine Bourzeg sur le flanc sud, pour distribuer des denrées alimentaires, des couvertures et des matelas ainsi que 50 chaises roulantes en soutien aux catégories

vulnérables. Cette caravane de solidarité de deux jours, placée sous le slogan "Un hiver chaud pour tous", est accompagnée d'une équipe pluridisciplinaire pour la prise en charge psychologique des cas sociaux en difficulté, en collaboration avec la direction de l'action sociale et des cellules de proximité relevant de l'Agence de développement social (ADS), a-t-il ajouté. Pour sa part, le président du comité

de wilaya du CRA, Slimane Cheikh a souligné que cette initiative vise à renforcer la prise en charge sociale avec les familles nécessiteuses et les personnes aux revenus limités, à travers les groupements de nomades et les zones disparates de la wilaya, ainsi que ceux ayant cessé leurs activités à cause des mesures de prévention contre la pandémie du coronavirus.

AMINE .E.

# Le questionnaire en ligne, la boussole de l'entrepreneur

Depuis que le clic a imposé sa simplicité, le consommateur, le client et les internautes en général n'hésitent plus à l'utiliser pour répondre aux questionnaires en ligne proposés par les entreprises. Le consommateur a conscience qu'il est devenu acteur et s'en réjouit. Si les administrations ou si le service après-vente de grandes marques incitent à remplir un questionnaire en ligne après chaque passage d'un technicien pour créer un lien de proximité, c'est qu'ils en connaissent l'impact et la valeur des renseignements. Le technicien de terrain n'hésite pas à solliciter le client afin qu'il réponde à un questionnaire en ligne qui « ne lui prendra que quelques minutes » et qui montre qu'il réalise bien son travail. Aujourd'hui, l'internaute est familiarisé et n'hésite plus à répondre aux questionnaires en ligne. Le client sait que sa voix compte et pourquoi certaines questions lui sont posées.

## Les logiciels de questionnaire en ligne

Fabriquer de toutes pièces son questionnaire en ligne demeure chronophage pour un entrepreneur déjà submergé par les autres priorités. Pour poursuivre sa croissance, l'information reste une clé de développement. Posséder des indicateurs permet de choisir la bonne stratégie. Certains logiciels comme dragnsurvey.com, gratuit vous permettent de le réaliser sans affronter de



grandes difficultés dans sa conception. La simplicité d'utilisation des solutions vous offre une prise en main rapide et intuitive. L'entrepreneur n'a, aujourd'hui, pas réellement besoin de formation et les logiciels sont accessibles aux néophytes. Des propositions de questions vous permettent de peaufiner ainsi que des modèles de sondage qui re-

présentent un véritable gain de temps. La présentation n'est pas en reste car les résultats peuvent être obtenus en quelques clics sous format PDF ou Excel.

## Le binôme de l'étude de marché

Le questionnaire en ligne complète les informations de votre étude de marché. Cette dernière permet d'avoir un regard sur le

marché et la concurrence et la stratégie à prendre, elle vous permet d'anticiper les évolutions du marché et surtout de l'évolution des besoins des consommateurs. Elle est toujours un faire-valoir aussi bien auprès des investisseurs que des banquiers qui montrent que vous faites une étude fiable et complète et que vous connaissez les forces et les faiblesses de la concurrence. Le questionnaire en ligne permet de vérifier des informations que vous avez pu obtenir sur différentes sources.

## Une audience illimitée

Il est plébiscité par la majorité des entreprises, du fait de sa diffusion exponentielle sur les réseaux sociaux, les forums, les blogs ou par email. Son coût vous permet de ne pas limiter son administration à un public restreint. Elle ouvre des perspectives intéressantes qui peuvent affiner leurs données auprès d'un nombre plus important de prospects/clients. Le caractère parfois anonyme des questionnaires en ligne permet à celui qui y répond de se sentir libre des commentaires qu'il porte et de le remplir sans crainte d'être jugé. L'entrepreneur peut récolter des résultats fiables et inédits.

## Une analyse des résultats à faire

S'il est bien d'obtenir de nombreux résultats, reste qu'ils servent surtout à avoir la possibilité de modifier et d'apporter une valeur ajoutée à votre produit, votre

service ou votre offre. Les questionnaires vous permettent d'appréhender avec précision les habitudes et les besoins. La manière dont votre produit est utilisé vous donne des indications sur la meilleure stratégie à prendre. Le degré de satisfaction de vos clients sur votre produit ou service peut être évalué en vue de l'améliorer. Vous pouvez ainsi vous démarquer favorablement de la concurrence, ce qui demeure un nec plus ultra.

## La préparation du questionnaire : un fil conducteur

La préparation du questionnaire doit aborder pour l'étude de marché les thématiques essentielles à une vision juste : nature et tendances du secteur cible, clientèle visée et concurrence. Elle doit définir les caractéristiques de votre marché : taille, dimension géographique (local, national, international), volume en termes de chiffre d'affaires et de vente, état (émergent, en déclin ou en forte croissance), évolutions majeures récentes... Une mine de renseignements qui peut être utilisée au fur et à mesure des besoins de l'entreprise pour déterminer la bonne stratégie pour vous démarquer sur votre marché. L'atout majeur du questionnaire en ligne reste la réduction des coûts : ils ne nécessitent pas la multiplication des ressources humaines et n'impliquent pas de diffuser les formulaires sous format papier.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## Définir mon projet entrepreneurial

La première étape de la création d'entreprise est en général la rédaction d'un projet entrepreneurial, qui vous servira à la fois à préciser vos idées et à convaincre vos interlocuteurs et futurs partenaires de son bien-fondé et de sa viabilité. Suivant le vieil adage qui veut que « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement », votre projet devra être le reflet de la qualité de votre projet et donc de ses chances de réussite. Internet regorge de propositions de business plan qui vous permettent d'en construire un qui soit fiable. Vous pouvez « piocher » dans les différents modèles qui vous sont présentés et ainsi construire votre business plan adapté à votre produit ou service. Vous pourrez ainsi cerner vos points faibles et vos points forts et ne plus rester dans des idées préconçues.

Le business plan, canevas incontournable de votre futur projet

L'essentiel est d'identifier le cœur de votre projet, c'est-à-dire ce que fera votre entreprise, quels seront ses produits, ses clients, ses fournisseurs. Le projet fixera aussi les conditions qui permettront la viabilité de votre activité : quelles sont les charges fixes et inévitables (tels que les frais de locaux ou de matériels, les salaires des éventuels employés), quelles sont les charges variables en fonction de la production (tels que le coût des matières premières dans le cas d'une entreprise de fabrication ou celui des achats de produits dans le cas d'un commerce), quels sont les prix de vente ou de facturation

espérés et la taille du marché ?

A ce stade, il est essentiel d'être réaliste et d'éviter de bâtir des châteaux en Espagne. Si la rentabilité de votre projet impose de vendre à un million de personnes en six mois, vous pouvez arrêter tout de suite et vous épargner du temps et de l'argent. La création du business plan doit à la fois vous permettre de vérifier que votre projet a une chance raisonnable de succès et ensuite d'en convaincre par exemple votre banquier (si, comme dans la majorité des créations d'entreprise, votre projet implique un emprunt bancaire ou un prêt crowdfunding).

Identifier les attentes des consommateurs et des investisseurs

L'entreprise que vous allez créer va s'adresser à des consommateurs, qu'il s'agisse de particuliers (société B2C, Business To Consumer) ou d'entreprises (société B2B, Business To Business). Il est nécessaire d'identifier le marché existant ou à créer. S'il s'agit d'un marché déjà existant, il est important d'estimer s'il est encore possible de s'y faire une place dans des conditions de rentabilité réalistes. S'il s'agit d'un nouveau marché (par exemple un produit que vous venez de créer, ou bien un nouveau service via Internet), il faut estimer au mieux le prix que le consommateur est prêt à payer pour ce nouveau produit ou service et la taille du marché potentiel (est-ce que le marché concernera à terme 5 ou 80 % des consommateurs existants ?).

# L'IMPACT ENVIRONNEMENT

## Une donnée devenue majeure

Si l'impact environnemental était un sujet qui semblait réservé à quelques entreprises et dirigeants particulièrement sensibles à la question, il est aujourd'hui au cœur de la préoccupation de chacun. 7 dirigeants sur 10 considèrent aujourd'hui qu'il s'agit d'un enjeu fort.

Selon les résultats du baromètre Eurogroup Consulting 2020 des Grandes Entreprises Françaises (BGE) qui mesure chaque année le dynamisme et les défis de l'économie, l'impact environnemental ne serait plus une donnée secondaire. Ils mettent en exergue que 70% des dirigeants répondants considèrent sa prise en compte de l'impact comme un enjeu fort, un enjeu partagé de plus par 45 % des collaborateurs.

### Un risque pourtant pas considéré comme majeur

Les dirigeants le considèrent aujourd'hui comme un enjeu fort mais pas un risque majeur. En effet, si nous considérons les risques qui les préoccupent, ils ne sont que 19% à penser qu'il s'agit d'un risque majeur ou fort. Bien loin derrière « la concurrence, la guerre des prix, les risques juridiques et législatifs ou encore le niveau de la croissance ». En réalité nous pouvons considérer que les entreprises ont conscience qu'elles doivent donner du sens à leur action mais qu'elles l'associent avant tout à un enjeu auprès



de la clientèle et des collaborateurs. Ils sont ainsi 53% à le prendre en compte dans leurs produits et/ou services et 45 à le faire % dans leurs actions publiques (type mécénat). Les investissements ne sont pas en reste pour 39% (financiers, R&D) alors que seulement 36% le prennent en compte dans leur système de production et organisation interne.

### Une transformation des mentalités

Il faut dire que l'impact environnemental semblait il y a quelques années l'apanage de quelques entreprises soucieuses mais aussi fondée sur une volonté de communiquer sur les valeurs de l'entreprise. Aujourd'hui, ce n'est

clairement plus le cas et les entreprises considèrent cet investissement comme une nouvelle donne. A noter que pour les dirigeants, il ne s'agit donc plus d'utiliser ce thème comme une opportunité pour acquérir crédibilité et notoriété puisque seulement 38% le considèrent comme une opportunité forte (à 38%) alors que 95% y voit un enjeu ou un moyen. D'après cette étude, il se situe ainsi « bien avant les acquisitions ou la conquête de nouveaux marchés à l'international, et même que le renouvellement de l'offre, la dynamisation des forces commerciales ou la réduction des coûts ».

### Anticipation ou sensibilité ?

S'il reste difficile de se mettre à la place de chaque dirigeant, il est clair que la mise en place d'actions comme le déploiement d'un plan de réduction des plastiques ou le lancement d'une gamme de produits durables reste une priorité. Il est clair que l'ignorer pourra fortement nuire à l'image des entreprises si les entreprises ne prennent pas en compte le gâchis, la maltraitance animale, l'exploitation de mineurs ou encore la discrimination. La sensibilité par rapport à l'environnement a très largement pris le pas chez la plupart et les badbuzz dans le domaine devraient pleuvoir dans les prochaines années et pourront défaire une réputation durement ac-

quise par les entreprises. Les dirigeants ne le conçoivent pas encore comme un risque fort mais ont quand même conscience qu'il sera au cœur d'un enjeu déterminant dans l'avenir.

### Un enjeu pour les collaborateurs

Il est évident que le fait d'intégrer du sens au travail de chaque collaborateur deviendra un motif non seulement de rétention des talents mais également engendrera comme corollaire du sens aux actions portées par les entreprises sur l'impact environnemental. Il reste donc nécessaire de le prendre en compte dès aujourd'hui pour ne pas subir un turn over délétère dans les prochaines années. Il semble aujourd'hui inconcevable de considérer que la jeune génération ne portera pas un particulier intérêt à l'impact de leur société sur l'environnement alors qu'elle relaie désormais au second plan le salaire. La transformation dans la consommation semble également imminente et l'image d'une entreprise ne se fait pas en une journée. L'anticipation semble donc de mise dans le domaine et ne devrait pas être qu'un effet de mode mais représenter une véritable préoccupation de chacun dans les années à venir.

Cette sensibilité sans risque majeur reste une bonne nouvelle et les entreprises auront leur rôle à jouer dans la préservation de notre environnement.

## Renforcer vos relations

**V**ous avez réussi à vous constituer un large réseau ? Félicitations ! Mais c'est maintenant que le travail va commencer pour vous ! Car il va vous falloir maintenant agir pour solidifier ce réseau et vous assurer, ainsi, de vous faire recommander par vos contacts. Pour gérer au mieux votre réseau, il est important de travailler sur le niveau de vos relations avec les personnes qui vous recommandent, ce qui n'est pas toujours chose aisée. Cependant il existe des manières simples et efficaces de construire de bonnes relations.

### Restez en contact avec vos partenaires

Un appel occasionnel est toujours apprécié et permet de maintenir de bonnes relations, surtout quand cet appel est dénué d'intérêt. C'est aussi une opportunité pour transmettre des informations sur un appel d'offre à venir ou un client qui pourrait intéresser votre interlocuteur. Ne soyez pas toujours uniquement business, le capital humain est une priorité.

### Envoyez une carte de remerciement

Celle-ci doit être personnalisée et manuscrite. À l'heure du « tout e-mail », elle fera la différence, valorisera le destinataire et fera bonne impression. Il faudra cependant qu'elle soit originale et parfois l'humour peut avoir un impact certain.

### Envoyez un cadeau

Comme une carte de remerciement, un cadeau (petit et peu onéreux,

c'est l'intention qui compte) crée de la visibilité et vous crédibilise face à vos partenaires. Essayez de trouver un cadeau en relations avec leurs centres d'intérêts. Mais vous devez trouver une occasion empli de bon sens.

### Transmettez des recommandations

Ouvrez votre réseau et mettez ceux que vous connaissez en relation. C'est une très bonne façon de cimenter vos relations avec vos partenaires. Cela permettra également d'encourager ceux-ci à vous en donner !

### Partagez des articles intéressants

Dès que vous lisez un article qui vous semble intéressant pour l'un de vos partenaires, envoyez-lui : cela lui montrera votre écoute face à ses attentes. Attention, évitez bien sur les sujets politiques ou discriminants même si l'actualité s'y prête, vous obtiendriez l'effet contraire.

### Ayez de la documentation sur vos partenaires

Soyez leur « commercial », cela ne peut qu'accroître vos relations. Si vous disposez d'une salle d'attente, mettez leur documentation qui pourra être lue par vos clients.

### Organisez des rencontres tête-à-tête.

En organisant des rendez-vous en tête-à-tête avec vos partenaires, vous aurez l'occasion d'en apprendre plus sur leur métier et leurs centres d'intérêt. Cela vous permettra de cette

façon de mieux les recommander et de tisser des liens plus étroits.

### Organisez une intervention publique

Aidez vos partenaires à intervenir dans leurs domaines d'expertise. Les clubs, les réseaux et les organisations professionnelles recherchent généralement à inviter des orateurs spécialisés. Ils apprécieront d'être mis en valeur. Proposez-les, ils vous en seront reconnaissants.

### Envoyez des invitations

Invitez vos partenaires à des événements networking auxquels vous participez. Présentez-les aux personnes de votre réseau avec lesquelles ils pourraient conclure des affaires.

### Participez à des salons ou des conférences

Les salons font venir des personnes de tous horizons et donc vous pouvez, si vous avez bien étudié le programme en amont, vous rendre à des ateliers, conférences liées à vos centres d'intérêt et à l'issue échanger et ainsi développer votre notoriété et la visibilité de votre entreprise.

### Participez à des jurys

Rien de tel que de participer à des jurys en tant que membre des jurys ou bien de venir assister à un concours. À l'issue, vous pourrez créer des liens avec les participants, les candidats et les membres du jury. Ce sont des occasions dont il faut profiter car la convivialité y est de mise.

K.Amel

## Ouvrir un compte professionnel, est-ce obligatoire ?

**D'**un point de vue législatif aujourd'hui, seuls les commerçants et les sociétés sont dans l'obligation de détenir un compte bancaire dédié à leurs activités « pro ». En ce qui concerne les autres professionnels, qui exercent en tant qu'entreprise individuelle, artisan, profession libérale ou artiste, il n'existe pas d'obligation légale. Néanmoins, toutes les personnes physiques ouvrant un compte de dépôt auprès d'une banque pour des besoins professionnels doivent signer une convention spécifique intitulée « convention de compte », laquelle doit comporter des informations essentielles, comme les coordonnées du prestataire de services de paiement, les informations relatives au compte, la durée et les conditions qui régissent la convention de compte, ainsi que les modalités de communication entre le prestataire et son client. La convention de compte est une convention écrite sur un support durable : support papier ou support numérique (par exemple : mail). Vous devez signer la convention de compte (signature papier ou signature électronique). La convention de compte donne des informations sur la durée de la convention, les services proposés et leurs tarifs, les moyens de communication utilisables entre la banque et vous, les conditions de procuration, le devenir du compte en cas de décès, les possibilités de modification et de résiliation de la convention, les voies de médiation et de recours en cas de contestation. Une convention doit également donner des informations précises sur les moyens de paiement associés au compte, notamment sur : la mise à disposition ou non de chèques, les obligations en matière de sécurité et de protection relatives à l'utilisation des moyens de paiement, les procédures en cas d'opérations mal exécutées, les procédures en cas d'incidents de paiement, les possibilités de limitation du montant des dépenses offertes pour chaque moyen de paiement, les frais, les taux d'intérêt et de change applicables.

## Opep/Chine : Engagement à stabiliser le marché pétrolier et relever le défi de la COVID-19

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et la Chine se sont engagés à intensifier leur collaboration pour stabiliser le marché pétrolier international et relever conjointement le défi de la pandémie de COVID-19. Cet engagement a été affirmé lors de la quatrième réunion de haut niveau du dialogue OPEP-Chine sur l'énergie, tenue par vidéoconférence le mois courant, selon une déclaration conjointe publiée lundi soir par l'Opep sur son site web. "Les deux parties sont attachées au multilatéralisme et au dialogue international pour aider à surmonter les défis du marché", ajoute la même source.

Lors de cette réunion coprésidée par l'Administrateur de l'Administration nationale de l'énergie de la Chine, Zhang Jianhua, et le Secrétaire général de l'OPEP, Mohammad Sani Barkindo, le représentant de la Chine a souligné que son pays est le premier importateur mondial de pétrole et que l'OPEP est un partenaire important sur les questions énergétiques.

"Une collaboration plus étroite profitera aux deux parties et contribuera à la prospérité à long terme et à la stabilité durable du marché mondial du

pétrole", a affirmé M.Zhang. Il a également déclaré que la Chine est prête à travailler avec la communauté internationale pour relever le défi de l'épidémie, soutenir la tendance à la mondialisation et promouvoir le développement énergétique durable. Le même responsable a aussi souligné que la Chine s'était engagée à éradiquer la pauvreté énergétique et à participer activement à la coopération internationale sur l'accès à l'énergie.

"La Chine respectera également activement son engagement en faveur de la neutralité carbone, favorisera la transition énergétique et proposera que les deux parties renforcent l'échange de connaissances et la coordination, élargissent et consolident le commerce du pétrole brut et étendent la coopération dans la chaîne de l'industrie énergétique", selon ce responsable cité dans le communiqué conjoint des deux parties.

Pour sa part, M. Barkindo a déclaré que l'année 2020 marquait le quinzième anniversaire du dialogue OPEP-Chine sur l'énergie.

Il a, dans ce cadre souligné qu'au fil des ans, la coopération entre l'OPEP et la Chine s'est intensifiée sur plusieurs

fronts, en particulier sur le plan technique. "Le multilatéralisme, le dialogue international et la coopération entre les nations sont devenus plus essentiels que jamais. Tels sont les principes qui sous-tendent le dialogue énergétique OPEP-Chine", a-t-il déclaré. Cette réunion a été aussi une occasion pour le Sg de l'Opep pour donner un aperçu des mesures prises par l'OPEP et les pays participant à la Déclaration de coopération en réponse à la contraction sans précédent de la demande de pétrole due à la pandémie de COVID-19. Il a expliqué leur modification ultérieure lors des 11e et 12e réunions ministérielles de l'OPEP et non-OPEP tenues en juin et décembre.

"Ces décisions ont joué un rôle essentiel dans la prévention d'une volatilité accrue dans un secteur faisant partie intégrante de l'économie mondiale", a-t-il noté.

D'autre part, les experts des deux parties ont partagé et échangé leurs points de vue sur l'impact du COVID-19 sur le marché mondial de l'énergie, l'approvisionnement en sécurité énergétique de la Chine et la transition énergétique.

A.ZEINEB

## SÉISME EN CROATIE

### UNE CENTRALE NUCLÉAIRE MISE À L'ARRÊT EN SLOVÉNIE

La centrale nucléaire slovène de Krsko a été mise à l'arrêt mardi "par précaution" après le séisme de magnitude 6,4 qui a touché la Croatie voisine, a déclaré une porte-parole du site, sans plus de détails. Selon l'agence de presse STA, il s'agit d'une "procédure normale en cas de forts tremblements de terre".

Le séisme a été ressenti dans la capitale Ljubljana, ainsi que dans d'autres pays de la région, notamment en Hongrie et Autriche, ont rapporté des témoins et les médias.

Son épicerie est situé à une cinquantaine de kilomètres au nord de Zagreb, près de la localité de Petrinja, où des habitations se sont effondrées. Construit à l'époque yougoslave et entré en service en 1983, le réacteur de type Westinghouse de Krsko, d'une puissance de 700 megawatts, est l'unique centrale de la Slovénie, qui partage le site avec la Croatie.

Il devait initialement cesser son activité en 2023, après 40 ans de fonctionnement. Ljubljana et Zagreb ont toutefois décidé en 2015 de prolonger son activité de vingt ans, malgré les protestations de plusieurs ONG. Il couvre environ 20% des besoins en électricité de la Slovénie et 15% de ceux de la Croatie.

LEILA.R

## COVID-19

### AU MOINS 1.775.272 MORTS DANS LE MONDE

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.775.272 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles mardi. Plus de 81.517.140 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 51.201.600 sont aujourd'hui considérés comme guéris. Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays et excluent les révisions réalisées a posteriori par des organismes statistiques, comme en Russie, en Espagne et au Royaume-Uni. Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du total réel de contaminations, une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques restant toujours non détectée. Sur la journée de lundi, 8.319 nouveaux décès et 471.358 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.626 nouveaux morts, l'Allemagne (852) et la Russie (562). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 334.967 décès pour 19.310.597 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 191.570 morts et 7.504.833 cas, l'Inde avec 148.153 morts (10.224.303 cas), le Mexique avec 122.855 morts (1.389.430 cas), et l'Italie avec 72.370 morts (2.056.277 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 166 décès pour 100.000 habitants, suivie par la Slovénie (125), la Bosnie (120), l'Italie (120) et la Macédoine du Nord (118). L'Europe totalisait mardi à 11H00 GMT 555.197 décès pour 25.994.037 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 499.400 décès (15.247.241 cas), les Etats-Unis et le Canada 349.968 décès (19.861.156 cas), l'Asie 217.160 décès (13.777.271 cas), le Moyen-Orient 89.244 décès (3.925.401 cas), l'Afrique 63.358 décès (2.681.051 cas), et l'Océanie 945 décès (30.983 cas). Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En raison de corrections apportées par les autorités ou de publications tardives des données, les chiffres d'augmentation sur 24h peuvent ne pas correspondre exactement à ceux publiés la veille.

J.L.R

## Etats-Unis : Des millions de chômeurs attendent les aides de l'Etat

L'adoption tardive d'un nouveau plan de relance économique par le Congrès risque de compliquer la distribution d'aides cruciales pour des millions de chômeurs aux Etats-Unis, selon des experts. En cause, l'approbation à la dernière minute du nouveau plan de relance économique de 900 milliards de dollars par le Congrès et le refus du président sortant de signer le texte pendant plusieurs jours avant de battre en retraite dimanche. Ces aides doivent venir relayer celles qui existaient depuis mars et ont expiré, samedi dernier, à minuit, privant de revenus au moins 12 millions de personnes qui ont perdu leur emploi à cause de la pandémie. Mais la reprise des paiements après cet arrêt momentané pourrait se révéler complexe et prendre

des semaines, selon les experts. "Tout ce qui concerne les allocations chômage est (...) compliqué", et certains Etats pourraient être dépassés, explique Michele Evermore, experte en politiques publiques de l'organisation National Employment Law Project. La distribution de ces aides est en effet gérée par les Etats et les territoires américains. Beaucoup disposent de systèmes informatiques désuets, souvent submergés par les demandes, qui auront du mal à réactiver rapidement un programme venant d'expirer. "Ils vont devoir enlever tout le monde (du système) puis remettre tout le monde, cela ne va pas se dérouler sans accroc", estime Andrew Stettner, du think tank progressiste The Century Foundation.

LEILA.A

## Covid-19 La nouvelle variante présente en Allemagne depuis novembre

La nouvelle variante du coronavirus découverte au début du mois au Royaume-Uni semble avoir été présente en Allemagne depuis novembre dernier, a rapporté lundi le quotidien allemand Die Welt.

Des chercheurs de l'Ecole de médecine de Hanovre ont détecté la nouvelle variante dans des échantillons d'un patient âgé qui avait contracté le virus en novembre dernier et est décédé par la suite, a indiqué le journal. L'Allemagne a signalé jeudi son premier cas connu de la nouvelle variante chez une femme arrivée par avion du Royaume-Uni, selon le ministère de la Santé de l'Etat du Bade-Wurtemberg (sud-ouest).

O.E

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général  
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL  
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRAOUI EL  
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL  
023957070

COMPT. NUMERO

00500112145636147 BDL

ANP.TEL.02173778

021737128

FAX 021739559

DIVISION

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SA

## FOOT/ LIGUE 1 - NA HUSSEÏN-DEY "Leknaoui a toute notre confiance" (Merzekane)

Le directeur sportif du NA Hussein-Dey (Ligue 1 algérienne de football) Chaâbane Merzekane, a indiqué mardi que l'entraîneur de l'équipe Nadir Leknaoui, jouissait de la " confiance totale" de la direction, alors que le Nasria n'a toujours pas gagné depuis le début de l'exercice.

" Leknaoui est toujours en place et jouit de la confiance totale de la direction. Changer pour changer n'aura certainement aucune utilité. Nous avons un bon groupe, mais des circonstances atténuantes n'ont pas permis au club de réaliser de bons résultats. Nous sommes certes déçus, mais je suis confiant que ça va finir par s'arranger. Leknaoui et son staff sont là pour trouver des solutions", a déclaré Merzekane à l'APS.

Le NAHD a complètement raté son entame de saison, en engrangeant trois petits points seulement sur quinze possibles. Les coéquipiers de Faouzi Yaya restent sur deux défaites de rang dans deux derbies algérois : face au CR Belouizdad (2-1) et à l'USM Alger (3-0).

" L'équipe aurait pu mieux faire, mais nous avons été toujours confrontés à des situations imprévues liées à des cas positifs au Covid-19.

L'entraîneur ne s'est jamais retrouvé en possession de l'ensemble de son effectif, chose qui a rendu sa mission de composer une équipe compétitive et conquérante très difficile. Nous sommes l'un des clubs qui a été le plus touché par la pandémie, mais nous devons faire face et s'adapter", a-t-il ajouté.

Pour pouvoir " protéger" les joueurs contre le risque de contamination, Merze-



kane a affirmé que " l'équipe entre à partir de ce mardi en stage bloqué, afin d'éviter aux joueurs d'être en contact direct avec d'autres personnes et évité ainsi des contaminations au sein du groupe".

Le Nasria, désormais dos au mur, est appelé à relever la tête vendredi prochain, à l'occasion de la réception du leader l'ES Sétif (14h30), en mise à jour de la 5e journée du championnat.

" Je préfère affronter une équipe de l'Entente qui a tendance d'ouvrir le jeu, qu'une équipe qui vient juste pour défendre. Nous avons déjà battu l'ESS la saison dernière, nous avons les moyens de faire de même vendredi.

Je m'attends à une bonne réaction des joueurs pour décrocher le premier succès de la saison", a-t-il conclu.

Au terme de la 6e journée, le NAHD pointe à la 18e place au classement avec 3 points, à une longueur d'avance seulement sur le CABB Arreridj et l'USM Bel-Abbès, qui ferment la marche avec 2 unités chacun.

A.Z

## Foot-Ligue 2 Le président de la JSM Tiaret renonce à sa démission

Le président de la JSM Tiaret, Sofiane Boumediene, a renoncé à sa démission qu'il avait annoncée il y a quelques semaines, après avoir reçu des garanties des autorités locales pour aider le club à régler ses problèmes financiers, a-t-on appris mardi auprès de la direction de cette formation de l'Ouest. Une réunion a été tenue la veille et a regroupé les membres du bureau exécutif au terme de laquelle, il a été décidé de reprendre service par le président Sofiane Boumediene et ses assistants, surtout après l'accord trouvé avec certains créanciers pour rééchelonner leurs dettes, a précisé la même source. En revenant à de meilleurs sentiments, le patron d'Ezzerga permet ainsi à son équipe de lancer ses préparatifs d'intersaison, puisque la reprise des

entraînements a été programmée pour le début de la semaine prochaine, assure-t-on encore. Huitième du groupe Ouest de la division nationale amateur à l'issue de l'exercice passé interrompu à la 24e journée pour lutter contre le Coronavirus, la JSMT a accédé en Ligue deux profitant du changement du système pyramidal de la compétition. Les 36 clubs qui activeront en Ligue 2 lors du nouvel exercice ont été répartis sur trois groupes de 12 formations chacun (Centre-Ouest-Est). Les leaders de chaque groupe disputeront, dans un mini-tournoi, deux tickets donnant accès à la Ligue 1 en fin de saison, alors que les quatre derniers de chaque poule rétrograderont en troisième palier, selon le nouveau système de compétition adopté lundi par le bureau fédéral de la FAF.

## Tennis de table Les compétitions africaines annulées en 2020, reportées à l'année prochaine

La Confédération africaine de tennis de table (ITTF / Afrique) a annoncé sur son site officiel, la reconduction pour l'année prochaine, des compétitions initialement programmées en 2020 et reportées en raison de la situation sanitaire, liée à la pandémie du coronavirus (Covid-19). Il s'agit des Championnats d'Afrique Juniors et Cadets-2020, devant se dérouler initialement du 7 au 13 avril 2020 à Antananarivo à Madagascar, sont reprogrammés durant le même mois, tandis que la date sera fixée ultérieurement. Par ailleurs, les Championnats d'Afrique séniors, qualificatifs au Mondial de la même catégorie seront organisés en octobre 2021 à Yaoundé au Cameroun. Les deux compétitions étaient initialement prévues à Yaoundé du 1 au 7 octobre 2020 pour le

premier tournoi, et du 9-11 octobre 2020 pour le second.

" Les nouvelles dates pour les deux événements seront annoncées après avoir vérifié tout le calendrier 2021 de l'ITTF pour éviter tout chevauchement avec d'autres événements internationaux." précise l'instance.

Il est à rappeler que le Nigeria et l'Egypte sont les Champions d'Afrique en titre dans les épreuves par équipes, tandis que les pongistes Aruna Quadri (Nigeria) et Dina Meshref (Egypte) le sont en simple, lors de la précédente édition tenue à Maurice en 2018.

Les championnats d'Afrique séniors de tennis de table se tiennent une fois tous les deux ans et sont qualificatifs aux Mondiaux de l'année.

A.Z

## JO

### Les partenaires de Tokyo-2020 acceptent de prolonger leur engagement

Les 68 partenaires privés nationaux ont accepté de poursuivre l'aventure avec le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo-2020 en prolongeant leur engagement d'une année supplémentaire, ont annoncé les organisateurs. "Un accord de base a été conclu entre le comité d'organisation et les 68 sponsors du programme de marketing national des Jeux de Tokyo. En clair, tous les partenaires des Jeux ont accepté de prolonger leur engagement d'une année supplémentaire, jusqu'en décembre 2021", a indiqué le comité d'organisation, au lendemain de la révélation de la dernière version du budget des Jeux, désormais établi à 15,4 milliards de dollars.

Le président du comité d'organisation, Yoshiro Mori a confié à l'occasion d'une conférence de presse à distance que la prolongation d'une année des contrats de partenariat permettra d'augmenter les recettes en sponsoring national d'environ 22 milliards de yens, soit 210 millions de dollars. "Nous avons reçu des messages forts de la part de toutes les entreprises partenaires. Cet accord de base étant désormais acquis,

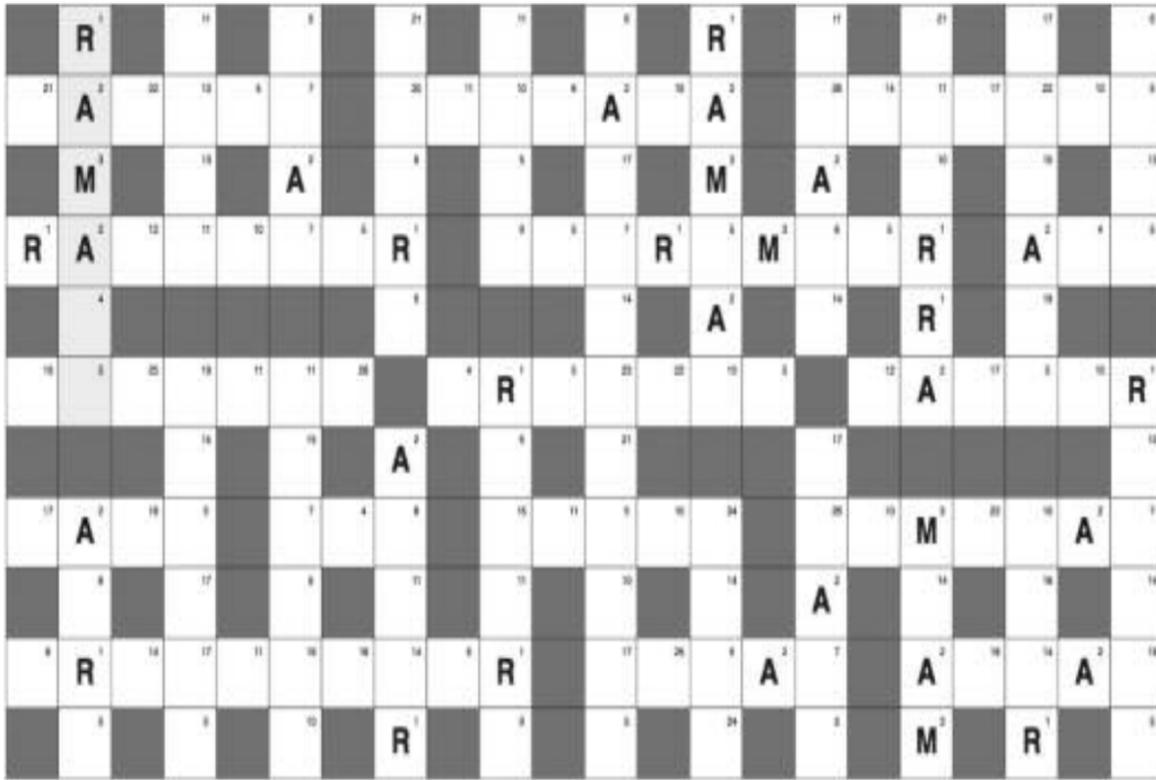


il reste aux organisateurs à renégocier au cas par cas avec chacun des 68 partenaires nationaux des Jeux. Les discussions ont déjà débuté, elles se poursuivront dans les semaines à venir", a souligné Mori.

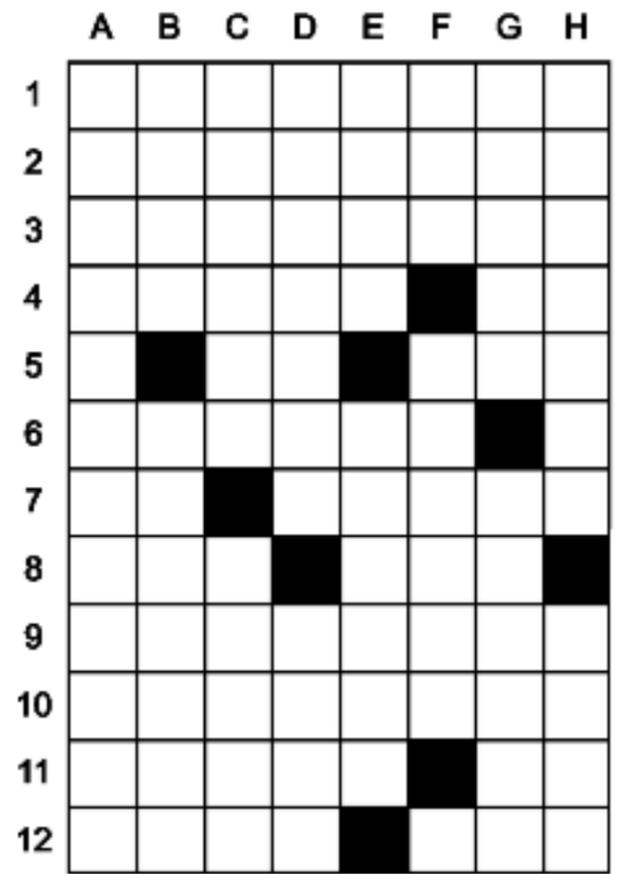
Pour le directeur général de Tokyo-2020, Toshiro Muto, les négociations ont été bien menées par le groupe, ajoutant que le programme de marketing national des Jeux "est déjà le plus important de l'histoire, tant par le nombre de sponsors que par le montant total des contrats (3,3 milliards de dollars)".

A.Z

Mots codés



Mots croisés



HORIZONTALEMENT :

1. Placée entre des feuilles. 2. Peuvent être victimes d'un joli cœur. 3. Noix de cajou. 4. Majestueux. Morceau de verre. 5. Garde l'anonymat. Sac d'embrouilles. 6. L'ami de Célestine. 7. A généralement le dos au mur. Instrument de taille. 8. Organisme européen. Oiseau disparu. 9. Se montre très mauvais interprète. 10. Où il fut question d'être. 11. Désavouait. Indication routière. 12. Qui est triple. Saint-pierre en mer.

VERTICALEMENT :

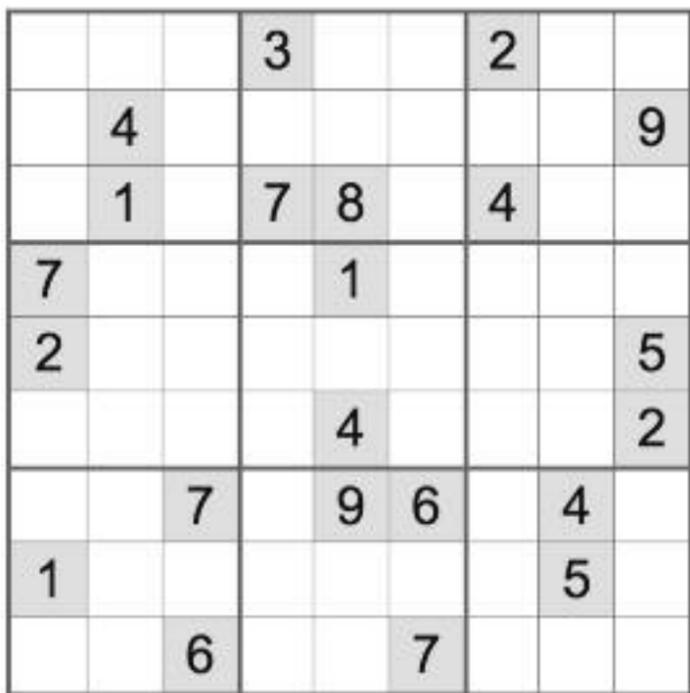
A. Supplice moyenâgeux. B. Un milliard de fois moins. Refaire des taches. C. Il a bonne mine. Terme musical. D. Mystères et boules de gomme. Celui de l'ami est un refuge. E. Vieille pièce. Prenant ses distances. F. Luth. Excessif en mal. G. Fils de Robert le Fort. Agrémente une toilette féminine. H. Qui maîtrise désormais son art. Il coule en de vertes régions

Mots mélangés

ABLATION ALEA  
ALOYAU APOLOGIE  
ASPE AVENTURE AVIS  
BADGE BADIN  
BOSSE CROTTIN ELFE  
FANA GALA GARANTIE  
GERONTE GROSSISTE  
LATINISTE  
MAZOUT NOTE OBOLE  
OSERAIE POLOCHON  
POSTAL POUSSEUR  
QUETER  
RATURER RELIURE  
RENE RENGAINE  
RETORS SCELLER  
TETANIE TINTER  
TIRETTE TOCCATA

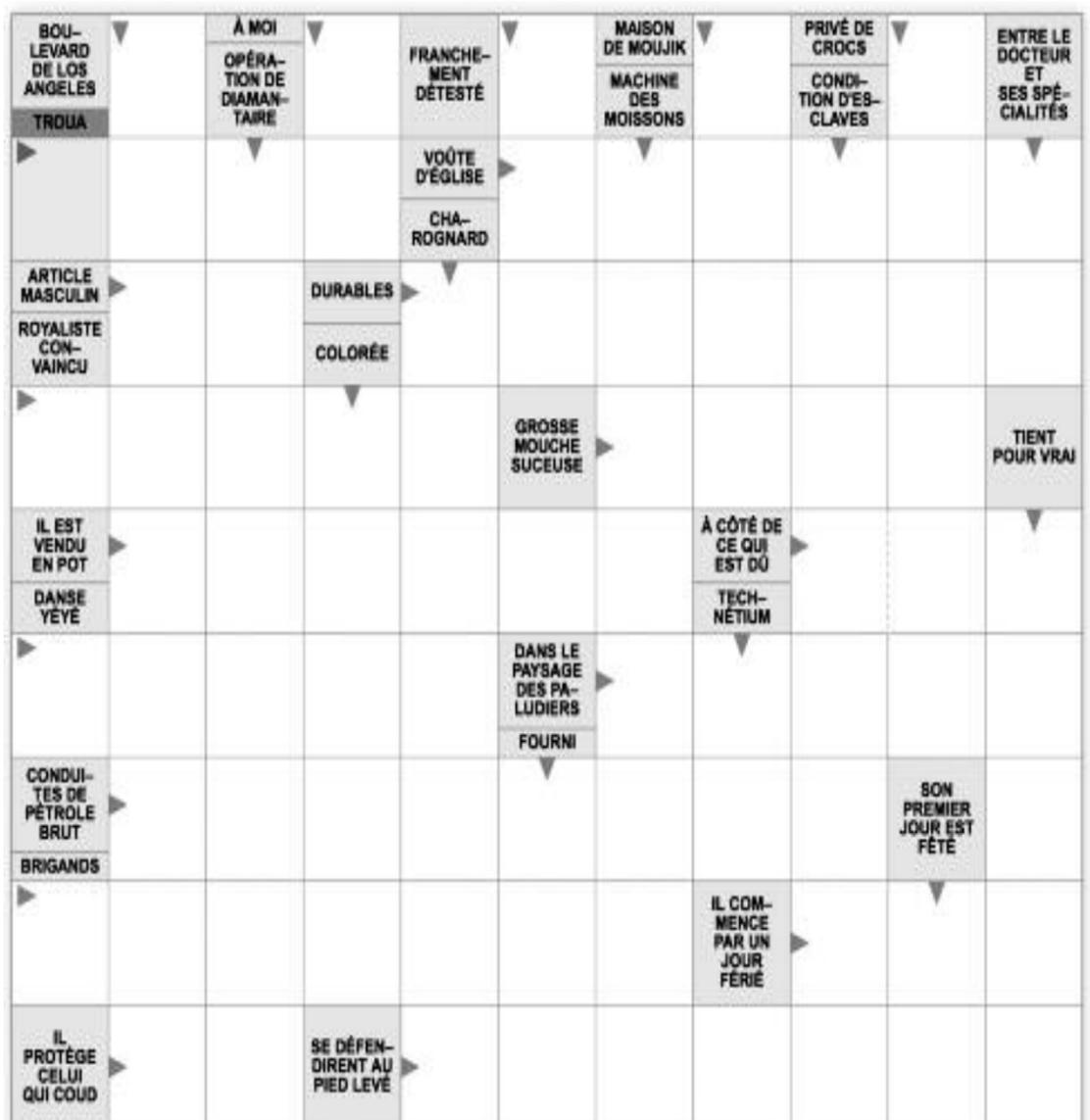


Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



# de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information ● [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)



## Tous les jours dans les kiosques

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS**

# PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



**023 95 73 73 / 0553 45 62 56**

Ou par Email au: [monde.adm@gmail.com](mailto:monde.adm@gmail.com)

**LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ**

## Une étude l'a affirmée

### Covid-19 : la monopolisation des vaccins pourrait aggraver la pandémie



La monopolisation des vaccins par des pays riches est susceptible de prolonger la pandémie de Covid-19, entraînant davantage de dommages économiques et sociaux, selon des études récentes. Laisser les pays à faible revenu à la traîne dans la distribution des vaccins pendant la pandémie entraînera davantage de difficultés économiques pour ces pays comme pour les économies développées, selon une enquête menée par le cabinet de conseil en risques politiques Eurasia Group. Si les pays riches monopolisent les vaccins contre le COVID-19, cela pourrait entraîner deux fois plus de décès que s'ils les distribuaient de manière équitable, selon un rapport de l'université du Nord-Est, à Boston, aux Etats-Unis. Les modèles d'une autre recherche ont montré que 61% des décès pourraient être évités si le vaccin était distribué à tous les pays proportionnellement à leur population, alors que seulement 33% des décès seraient évités si les pays à revenu élevé recevaient les vaccins en premier, selon le rapport.

AMINE .Z

## Liberté de la presse dans le monde

### 50 journalistes tués en 2020, selon RSF

En 2020, 50 journalistes ont été tués et près de sept sur dix l'ont été dans des pays en paix et non des zones de guerre, annonce Reporters sans frontières (RSF) dans son bilan annuel publié hier. Si le nombre de morts "reste stable" par rapport aux 53 journalistes tués en 2019, de plus en plus "sont assassinés dans des pays en paix", soit 34 personnes, représentant 68% du nombre total de tués, souligne l'ONG qui a établi ce décompte entre le 1er janvier et le 15 décembre. La proportion de journalistes tués dans des zones de conflits ne cesse de chuter, passant de 58% en 2016 à 32% cette année dans des pays comme la Syrie et le Yémen ou "des zones minées par des conflits de basse ou moyenne intensité" (Afghanistan, Irak). Le Mexique est le pays le plus meurtrier pour la profession avec 8 tués, suivi par l'Inde (4), le Pakistan (4), les Philippines (3) et le Honduras (3). Sur l'ensemble des journalistes tués en 2020, 84 % ont été sciemment visés et délibérément éliminés, contre 63% en 2019. "Certains l'ont été dans des conditions particulièrement barbares", souligne RSF. A l'image du journaliste mexicain Julio Valdivia Rodriguez du quotidien El Mundo de Veracruz retrouvé décapité dans l'est de l'Etat, et de son confrère Victor Fernando Alvarez Chavez, rédacteur en chef d'un site d'information locale, découpé en morceaux dans la ville d'Acapulco. En Inde, le journaliste Rakesh Singh "Nirbhik" a été "brûlé vif après avoir été aspergé de gel hydro-alcoolique, hautement inflammable, tandis que le journaliste Isravel Moses, correspondant d'une chaîne de télévision du Tamil Nadu, a été tué à coups de machettes", rapporte RSF. Près de vingt journalistes d'investigation ont été tués cette année: dix enquêtant sur des cas de corruption locale et de détournement de fonds public, quatre sur la mafia et le crime organisé et trois travaillant sur des sujets liés à des questions environnementales. RSF relève également la mort de sept journalistes couvrant des manifestations en Irak, au Nigeria et en Colombie, un "fait nouveau", souligne l'ONG.

J.K

## CORONAVIRUS

### 357 nouveaux cas, 336 guérisons et 8 décès ces dernières 24h en Algérie (Fourar)

Trois cent cinquante-sept (357) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 336 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mardi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 98.988 dont 357 nouveaux cas, soit

0,8 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2745 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 66.550, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 16 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 20 wilayas n'ayant enregistré aucun cas, alors que 12 autres ont en-

registré plus de 10 cas. Par ailleurs, 40 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

A.E

## RADIÉS DE L'ANP

### L'examen de plus de 20.000 dossiers finalisé avant fin janvier prochain



Le président de l'Organisation nationale des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP), M. Tamer Ghodbane a fait savoir, mardi à Alger, que plus de 20.000 dossiers de radiés de l'ANP seront examinés avant fin janvier prochain. Dans une déclaration à l'APS, M. Ghodbane a indiqué que l'examen des dossiers de plus de 20.000 radiés (des rangs de l'ANP), sera finalisé avant fin janvier prochain, et ce sur initiative du ministère de la Défense nationale (MDN), précisant que cette mesure concerne la catégorie des radiés ayant dossiers médicaux militaires complets. Soulignant que les dossiers de cette catégorie seront examinés par des commissions médicales, le même intervenant a relevé que l'Organisation nationale des retraités de l'ANP, sera destinataire, janvier prochain, des listes de chaque wilaya. L'Organisation ayant procédé au dépôt des dossiers auprès des caisses des retraites, elle se chargera aussi de contacter les concernés par cette régularisation, a-t-il expliqué. Concernant la catégorie des radiés dont les dossiers sont incomplets, le président de l'Organisation a souligné que leurs dossiers seront examinés en seconde étape, à condition que les concernés se présentent en personne devant les commissions médicales régionales. Et d'as-

surer, par la même occasion que le dossier des retraités concernés par la "prime d'invalidité", est en bonne voie. Appelant, par ailleurs, à "l'amélioration des conditions de vie des retraités de l'ANP et des affiliés (parents et veuves), en concertation avec la tutelle et en fonction des capacités disponibles", le président de l'Organisation nationale des retraités de l'ANP a formé le vœu voir les problèmes liés au logement résolus. Il a préconisé, dans ce sens, "une concertation entre les ministères de l'Habitat, de l'Intérieur et de la Défense nationale", ce dernier prenant en charge l'opération de distribution, à condition que le rôle de l'Organisation se limite à "apporter aide et assistance par la préparation des dossiers". Dans le même sillage, M. Ghodbane a souligné la nécessaire révision du montant de la pension de retraite, en particulier pour les petits gradés, relevant que le montant de 30.000 DA "est insuffisant et ne répond plus aux besoins de cette catégorie". A noter que l'Organisation nationale des retraités de l'ANP fut créée en 1990, sous forme d'une association, puis transformée en organisation en 2012, dans le but de prendre en charge les préoccupations sociales de cette catégorie et de les transmettre au Commandement de l'ANP.

A.R

### M. Djerad s'entretient par téléphone avec son homologue russe

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, s'est entretenu mardi par téléphone avec son homologue russe, Mikhail Mishouline, indique un communiqué des services du Premier ministre. "Le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a eu, le 29 décembre 2020, un entretien téléphonique avec M. Mikhail Mishouline, Premier ministre de la Fédération de Russie", souligne le communiqué. Selon la même source, "les échanges entre les deux Premiers ministres ont porté sur les voies et moyens à même de permettre aux deux pays de poursuivre leurs efforts communs pour le développement de la coopération bilatérale, conformément à la déclaration du Partenariat stratégique liant l'Algérie et la Russie". A cet égard, "les deux Premiers ministres ont exprimé leur satisfaction quant à l'ami-



tié profonde qui lie les deux pays et la qualité des relations bilatérales et se sont félicités des perspectives prometteuses de la coopération algéro-russe dans divers domaines, notamment ceux de l'industrie, du spatial, des ressources en eau, de l'environnement, de l'agriculture, de la communication, de l'enseignement supérieur, et de la tech-

nologie, domaines devant être davantage examinés à l'occasion des prochaines échéances bilatérales", ajoute le communiqué. Les deux Premiers ministres "ont également évoqué la lutte contre la pandémie du COVID-19, en convenant de la coordination des efforts des deux pays dans ce domaine, notamment concernant le volet de la vaccination", note la même source. Ils ont, enfin, "convenu de poursuivre la concertation bilatérale sur l'ensemble des aspects de la coopération algéro-russe ainsi que sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun", souligne-t-on. "Au terme de l'entretien, le Premier ministre Russe a réitéré ses amitiés et ses salutations les plus chaleureuses à Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République".

AMINE .R

### Foot / Championnat de Ligue 2 Tirage au sort des calendriers jeudi (LNFA)

Le tirage au sort des calendriers du championnat de Ligue 2 de la saison 2020-2021 aura lieu jeudi à 10h00 au siège de la Ligue nationale du football amateur (LNFA), a annoncé mardi l'instance.

Il sera également procédé au tirage du calendrier du tournoi final qui désignera les deux clubs accédant en Ligue 1, précise la LNFA sur son site officiel. Rappelons que le championnat débutera les 12/13 février 2021 et s'achèvera le 15 juin. Le tournoi play-off qui réunira les champions des trois groupes se jouera les 19, 24 et 29 juin sur terrain neutre et à huis clos.

### Composante des trois groupes:

Groupe Ouest: JSM Tiaret, US Remchi, MC Saïda, ASM Oran, OM Arzew, CR Témouchent, IRB El Karma, SC Aïn Defla, SKAF Khemis Miliana, MCB Oued Sly, RCB Oued R'hiou, CRB Aïn Oussera.

Groupe Centre: RC Kouba, USM El Harrach, RC Arbaâ, ES Ben Aknoun, WA Boufarik, USM Blida, MO Béjaïa, JSM Béjaïa, WR M'sila, Amel Bous-saâda, IB Lakhdar, CR Béni-Thour.

Groupe Est: USM Annaba, AS Khroub, DRB Tadjanet, MC El Eulma, HB Chelghoum Laïd, CRB Ouled Djellal, USM Khenchela, MO Constantine, US Chaouïa, CA Batna, MSP Batna, NRB Telegma.

AMINE.A